

ARAB TUNISIAN LEASE



Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars
divisé en 10 000 000 actions de nominal 1¹ dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996
Tél : 71 238 000 – Fax : 71 767 300

Document de référence « ATL 2008 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 18/07/2008 sous le n° 08-002 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Mr Kamel HABIBI, Responsable contrôle de gestion à l'ATL
ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène
Tél : 71 238 000 – Fax : 71 767 300

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

BNA CAPITAUX - intermédiaire en bourse
27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis
Tél : 71 788 228 – Fax : 71 786 239

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Juillet 2008

¹ Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 31 Mai 2007

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	5
CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	6
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	6
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :.....	6
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	10
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION	10
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....	11
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'ATL.....	11
2.1.1. Dénomination.....	11
2.1.2. Forme juridique et législation particulière.....	11
2.1.3. Date de constitution et durée.....	11
2.1.4. Objet social	11
2.1.5. Registre du commerce.....	11
2.1.6. Exercice social	11
2.1.7. Clauses statutaires particulières.....	12
2.1.8. Nationalité	16
2.1.9. Régime fiscal	16
2.1.10. Matricule fiscal.....	16
2.1.11. Capital social	16
2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	16
2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	16
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE	16
2.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	17
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 15/05/2008.....	17
2.4.1. Structure du capital au 15/05/2008.....	17
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 15/05/2008	18
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 15/05/2008	18
2.4.4. Nombre d'actionnaires au 15/05/2008.....	18
2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE ATB AU 31/12/2007	19
2.5.1. Présentation générale du groupe ATB	19
2.5.1.1. PRESENTATION DES SOCIETES DU GROUPE ATB	19
2.5.1.2. SCHEMA FINANCIER DU GROUPE AU 31/12/2007	22
2.5.1.3. ETAT DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE ATB ARRETE AU 31/12/2007	23
2.5.1.4. CHIFFRES CLES DES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2007.....	24
2.5.1.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ATB AU 31/12/2007	25
2.5.1.6. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETE DU GROUPE	26
2.5.2. Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2007	26
2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	26
2.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe	26
2.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	26
2.5.2.4. Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe.....	27
2.5.2.5. Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe	27
2.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB	28
2.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles.....	28
2.5.2.6.2. Cautions	28
2.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2007	28
2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe	28
2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs.....	28
2.5.3.3. Prestations de services reçues ou données	28
2.5.3.4. Contrats de gestion	28
2.5.3.5. Contrats de location	28
2.5.3.6. Fonds gérés	29
2.6. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2007	29
2.6.1. Informations sur les engagements	29

2.6.2.	Transferts de ressources	29
2.6.3.	Relations commerciales	29
2.6.4.	Fonds gérés	29
2.7.	DIVIDENDES	30
2.8.	MARCHE DES TITRES	30
2.9.	NOTATION DE LA SOCIETE	31
CHAPITRE 3.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL.....	37
3.1.	PRESENTATION DE LA SOCIETE	37
3.2.	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE.....	37
3.2.1.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31/12/2007	37
3.2.2.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31/03/2008.....	41
3.3.	LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE.....	45
3.4.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	45
3.5.	LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE	45
3.6.	EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA SOCIETE	45
3.7.	POLITIQUE D'INTERESSEMENT ET DE FORMATION DU PERSONNEL	45
3.8.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	46
3.9.	ORGANISATION DE LA SOCIETE	46
CHAPITRE 4 :	PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT	50
4.1.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2007	50
4.1.1.	Patrimoine immobilier.....	50
4.1.2.	Immobilisations financières	52
4.2.	ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE	53
4.2.1.	Bilans comparés au 31 décembre.....	54
4.2.2.	Etats de résultat comparés au 31 décembre.....	56
4.2.3.	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	57
4.2.4.	Tableau des engagements hors bilan.....	58
4.2.5.	Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2007	59
4.2.6.	Classement des actifs de l'ATL en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 Décembre 2007.....	83
4.2.7.	Notes complémentaires.....	84
4.2.8.	Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.....	85
4.2.9.	Les engagements financiers	89
4.3.	ENCOURS DES EMPRUNTS EMIS PAR L'ATL	90
4.3.1.	Les emprunts obligataires	91
4.3.2.	Les crédits moyen terme	91
4.3.3.	Les crédits à court terme (billets de trésorerie)	92
4.4.	STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS PAR CATEGORIE A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2008/1 »	92
4.5.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	93
4.6.	TABEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES	94
4.7.	AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	95
4.8.	EVOLUTION DES PRODUITS NETS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION	95
4.9.	EVOLUTION DU BENEFICE NET	95
4.10.	EVOLUTION DES DIVIDENDES	96
4.11.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	96
4.12.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE	96
4.12.1.	Fonds de roulement.....	96
4.12.2.	Besoin en fonds de roulement	96
4.12.3.	Trésorerie nette :	97
4.13.	INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS	98
4.14.	COMPOTEMENT BOURSIER DE L'ACTION ATL.....	99
CHAPITRE 5 :	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE DES COMPTES.....	101
5.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	101
5.1.1.	Membres des organes d'administration.....	101
5.1.2.	Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société.....	101
5.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années	102
5.1.4.	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	102
5.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent.....	102
5.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2007	102

5.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction.....	102
5.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction 103	
5.3.	CONTROLE.....	103
5.4.	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET/OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL	103

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR 104

6.1.	EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS	104
6.1.1.	Evolution récente	104
6.1.2.	Orientations.....	104
6.2.	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	105
6.2.1.	Hypothèses de prévisions retenues.....	105
6.2.2.	Etats financiers prévisionnels	110
6.2.3.	Structure financière	113
6.2.4.	Marge brute d'autofinancement prévisionnelle	114
6.2.5.	Ratios prévisionnels.....	114
6.3.	TABEAU D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR ATL	115
6.4.	AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION PREVISIONNELLE.....	116

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 Dinars, créée en 1993 à l'initiative de l'ATB qui détient actuellement 24,51% de son capital.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

En 1997, l'ATL a été introduite au marché principal de la cote de la bourse par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Au cours de ses 10 premières années d'existence, l'ATL s'est affirmée parmi les leaders de son secteur. Pendant cette période, le taux moyen de croissance en terme de volume d'activité (mises en force) était de l'ordre de 22% par an en maintenant une part de marché de l'ordre de 15,72% au 31/12/2007.

Au 31/12/2007, l'encours financier de l'ATL s'est élevé à 169,7 MD pour un total d'encours du secteur de l'ordre de 1084.8 MD.

Cet effort consenti par la société dans le développement de ses activités de leasing, s'est traduit par une forte croissance de ses bénéfices. Le fléchissement de ses résultats enregistrés pendant ces deux dernières années est dû particulièrement à la morosité de la conjoncture économique et à l'accroissement de l'effort de provisionnement pour le respect des nouvelles exigences réglementaires en matière de couverture du risque.

En 2007, l'ATL a enregistré une croissance de 36,22% de ses mises en force par rapport à 2006, passant de 84,2 MD à 114,7 MD.

Pour le besoin de ses financements, l'ATL a toujours procédé à la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement des emprunts obligataires. Au total, l'ATL a lancé 21 emprunts depuis 1994 d'un montant global de 254,5 MD. L'encours des emprunts obligataires au 31/03/2008 s'élève à 101MD.

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 24 mars 2008 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : « BBB (tun) »
- Note court terme : « F3 (tun) »
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à l'ATL reflètent une rentabilité en ligne avec celles de ses concurrents, une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent compte d'une qualité d'actifs en nette amélioration et se comparant favorablement à celles de ses pairs, mais qui demeure faible au regards des standards internationaux.

En terme de qualité d'actifs, l'ATL affiche un taux de créances classées parmi les plus faibles du secteur : il s'élève à 10.4% au 31/12/2007 contre 12,4% au 31/12/2006.

Le montant de ces créances est passé de 18 849mD au 31/12/2006 à 18 636mD en 2007. Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (créances classées / total des engagements sur la clientèle) et le ratio de couverture des créances classées (provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	2 002	2003	2004	2005	2006	2007
Ratio des créances classées	15.16%	17.82%	16.75%	17.05%	12.42%	10.37%
Ratio de couverture des créances classées	38.40%	40.87%	50.05%	58.16%	76.21%	80.94%

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du document de référence

Mr Slimene BETTAIEB
Président Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease



1.2. Attestation du responsable du document de référence

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Arab Tunisian Lease
Le Président Directeur Général
Mr Slimene BETTAIEB



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers 2005: Fourati et Associés KPMG, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI - Adresse : 10, rue de Jérusalem - 1002 Tunis.
- Etats financiers 2006 et 2007 : DELOITTE, Ahmed Mansour & Associés : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour - Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari - El Menzah VI - 2091 Tunis ; et Société Générale d'Expertise & de Management GEM : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam - 1002 Tunis.

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »



Opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2005

Les états financiers de l'ATL relatifs aux exercices 2005 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par le commissaire aux comptes Fourati et Associés KPMG, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers au 31/12/2006

Les états financiers de l'ATL relatifs à l'exercice 2006 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par DELOITTE. Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec les réserves suivantes :

1. Les comptes de l'Arab Tunisian Lease arrêtés au 31 décembre 2005 ont été audités et certifiés sans réserves par notre confrère KPMG. Ainsi, les soldes d'ouverture de l'exercice 2006 n'ont pas fait l'objet, de notre part, de diligences particulières.

2. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à ce jour.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.
- L'absence de réponses, de trois avocats mandatés par la société, à nos demandes d'informations sur les litiges en cours et les risques financiers s'y rattachant.

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers au 31/12/2007

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant

à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 27 décembre 2007, et sous sa forme définitive le 10 avril 2008. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à la date de ce rapport.

- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

5. Nous avons assisté à l'inventaire physique des caisses et des immobilisations propres de la société en date du 31 décembre 2007.

6. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 15 378 mdt, au 31 décembre 2007, dont 356 mdt au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 13.906 mdt réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 471 mdt.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2007, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

7. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe 4 ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 9 à 47 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2007 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

8. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

9. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

10. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease*, portent au 31 décembre 2007, sur 180.120 mdt dont 6 257mD au titre des engagements hors bilan et représentent 89% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle, des quotes-parts des produits constatés d'avance, ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2007. Les fonds propres de la société totalisent 24 050mD et représentent environ 13,35% du total des actifs pondérés.

11. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 80,86% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1 099 cas portant sur 161 849mD par rapport à un total de 200 166mD.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31/12/2007 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
167 069mD	14 153mD	3 772mD	1 369mD	13 803mD

12. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 10 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement le seuil de 15% des fonds propres et qu'aucune relation ne présente individuellement un engagement pondéré supérieur à 25% des fonds propres de la société.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

Les Commissaires aux Comptes



1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence.



1.5. Responsable de l'information

Mr Kamel HABIBI

Responsable du Contrôle de gestion à l'ATL

Tél : 71 238 000 – Fax/ 71 767 300



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL

2.1.1. Dénomination

Dénomination sociale : Arab Tunisian Lease
Siège social : Building Ennour – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène
Téléphone : (71) 238 000
Fax : (71) 786 684 – (71) 767 300
E-mail : atl.lease@atl.com.tn
Site web : www.atl.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n° 19-2006 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 04/12/1993
Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing (crédit bail) d'équipements, de matériels ou de biens immobiliers achetés ou réalisés en vue de leur location par celle-ci tout en demeurant propriétaire. Ces équipements, matériels et/ou biens immobiliers doivent être destinés à être utilisés dans les activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de services.

2.1.5. Registre du commerce

N° du Registre de Commerce: B15771/1996

2.1.6. Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

2.1.7. Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (Article 31 des statuts) :

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux, financiers ou industriels.

Les bénéfices distribuables sont constitués du résultat comptable net de l'exercice majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs.

Ces bénéfices sont distribuables après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le 1/10 du capital.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Toute somme que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.

La société s'engage à conformer l'article 31 de ses statuts à la réglementation en vigueur

Article 22 des statuts :

Le conseil d'administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés aux membres du conseil d'administration. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation de la société et sont soumises aux dispositions des articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales.

Assemblées générales

Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires (article 26 des statuts) :

⇒ Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

Les assemblées générales sont constitutives, ordinaires et extraordinaires. Elles sont convoquées pour délibérer conformément aux dispositions légales et statutaires (Art 274 du CSC). Les délibérations régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou par les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'Assemblées Générales constitutives.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

⇒ Convocation des Assemblées

L'Assemblée Générale Ordinaire, doit se réunir, sous convocation du Conseil d'Administration, au moins une fois par année et dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, et ce pour clôturer les actes de gestion de la société, approuver les comptes de l'exercice écoulé, et prendre les décisions relatives aux résultats à la lumière des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes (Art 275 nouveau du CSC)

L'Assemblée Générale est convoqué, en cas de nécessité par :

- le ou les commissaires aux comptes,
- un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent (15%) du capital social,
- le liquidateur.
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu du territoire tunisien indiqué par l'avis de convocation (art 277 du CSC).

Les convocations sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les convocations doivent être faites dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

⇒ **Le droit de siéger à une Assemblée Générale**

Les titulaires de dix (10) actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent aussi s'y faire représenter par mandat spécial.

Les actionnaires, ne disposant pas de ce nombre d'actions, peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu à l'alinéa ci-dessus et se faire représenter par l'un d'eux.

Toutefois, les sociétés actionnaires sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir spécial.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire comme personnes physiques.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, convention contraire.

La forme des pouvoirs, les lieux et délais de leur production est déterminée par le Conseil d'Administration.

⇒ **Règlements des Assemblées Générales**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du conseil d'administration ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet, par le Conseil d'Administration et à défaut à l'actionnaire choisi par les actionnaires présents.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, mandataire ou liquidateur), c'est cette personne qui la préside.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est émargée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau ; elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Le bureau de l'assemblée est composé ainsi, du président, d'un secrétaire, et des deux scrutateurs.

⇒ **Ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

⇒ **Droit de vote de l'Assemblée Générale**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnelles, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires, un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

⇒ **Procès verbal de l'Assemblée Générale**

Les délibérations de l'Assemblée sont constatées par des procès verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial, et signés par les membres composant le bureau, le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations des Assemblées Générales doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue,
- Le mode de convocation,
- L'ordre du jour,
- La composition du bureau,
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux Administrateurs quelconques.

Après dissolution de la société, et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

Assemblées Générales Ordinaires – Assemblées Générales Extraordinaires (article 27 des statuts) :

⇒ **Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées Extraordinairement) se composent des actionnaires détenteurs de dix (10) actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau. Un délai minimum de quinze jours entre les deux assemblées doit être respecté. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter sur l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

⇒ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants. D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut, à tout moment, révoquer les membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

1- Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'Administration et leur donne quitus.

2- Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

3- Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.

4- Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

5- Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes.

6- Elle détermine le montant des jetons de présence alloués annuellement au Conseil d'Administration, ainsi que la rémunération des commissaires aux comptes.

7- elle approuve annuellement la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne. Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société (art 256 bis nouveau)

8- Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

Les délibérations concernant l'approbation du bilan et des comptes doivent être précédées du rapport du ou des commissaires aux comptes à peine de nullité.

9- Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée Extraordinairement statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

⇒ **Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les Assemblées Générales Extraordinaires se composent des actionnaires détenteurs de 10 actions libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogée à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés (art 291 du CSC).

Dans le cas où l'assemblée générale extraordinaire décide de l'augmentation de capital social par majoration de la valeur nominative des actions, cette décision est prise à l'unanimité des actionnaires. (art 292 du CSC).

Préalablement à l'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège de la société à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date de la réunion.

⇒ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

L'assemblée Générale Extraordinaire statue sur toutes les questions visées aux articles 291 à 295, 288 et 300, 307 à 310 du code des sociétés commerciales (art 278 du CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts de la société, sous proposition du conseil d'administration et conformément à la réglementation en vigueur (art 291 du CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire décide ou autorise l'augmentation ou la réduction de capital (art 293 du CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration la réalisation de toutes de capital qu'elle décide (art 294 nouveau du CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire décide de la distribution des bénéfices conformément aux dispositions de l'article 288 du code des sociétés commerciales, et toute clause statutaire contraire est réputée non écrite (alinéa 2 art 288 du CSC).

⇒ **Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les délibérations de l'Assemblées Générale ne sont valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent la moitié (1/2) du capital et sur deuxième convocation le tiers (1/3) du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

Transmission des actions (article 10 des statuts) :

1- La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur son compte.

2- La cession des actions est libre.

- 3- Les frais résultant du transfert sont à la charge des cessionnaires.
- 4- Les actions d'apport ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la société ou de l'augmentation du capital, si elles proviennent de cette augmentation, les administrateurs doivent mentionner leur nature à la date de la constitution ou de l'augmentation de capital. Le tout sous réserve *
- 5- des exceptions prévues par la législation en vigueur, lorsque les actions sont émises à la suite d'une fusion ou d'un apport partiel d'actifs.

2.1.8. Nationalité

Tunisienne

2.1.9. Régime fiscal

Droit commun et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27/12/2007 portant loi des finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier janvier 2008.

2.1.10. Matricule fiscal

492439 NAM 000

2.1.11. Capital social

10 000 000 dinars, divisé en 10 000 000 actions de nominal 1¹ dinar entièrement libérées.

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : La société est sise au Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahrajène.

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Mr Kamel HABIBI, Responsable du contrôle de gestion à l'ATL, Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 10 000 000 dinars
Nombre d'actions : 10 000 000 actions

¹ Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 31 Mai 2007. Elle prend effet à compter du 02/07/2007

Nominal : 1 dinar
Forme des actions : Nominative
Libération : intégrale
Catégorie : actions ordinaires
Jouissance : 1^{er} janvier 2007

2.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
AGE du 04/12/1993	Constitution			6 000 000	60 000*
AGE du 01/12/1995	Augmentation en numéraire	2 000 000	20 000	8 000 000	80 000*
AGE du 28/03/1997	Réduction du nominal de l'action			8 000 000	800 000**
AGE du 28/03/1997	Augmentation en numéraire	2 000 000	200 000	10 000 000	1 000 000**
AGE du 31/05/2007	Réduction du nominal de l'action			10 000 000	10 000 000***

* La Valeur nominale était de 100D

** La valeur nominale était de 10D

*** La valeur nominale est de 1D

2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 15/05/2008

2.4.1. Structure du capital au 15/05/2008

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant	% du capital et des droits de vote
			en DT	
Actionnaires tunisiens	1269	9 983 144	9 983 144	99.83%
Personnes morales	53	6 572 898	6 572 898	65.73%
Ayant 3% et plus	6	5 971 518	5 971 518	59.72%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	277 400	277 400	2.77%
Public ayant au maximum 0,5%	44	323 980	323 980	3.24%
Personnes physiques	1216	3 410 246	3 410 246	34.10%
Ayant 3% et plus	1	375 000	375 000	3.75%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	678 893	678 893	6.79%
Public ayant au maximum 0,5%	1209	2 356 353	2 356 353	23.56%
Actionnaires étrangers	9	16 856	16 856	0.17%
Personnes morales	1	3 500	3 500	0.04%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%
Public ayant au maximum 0,5%	1	3 500	3 500	0.04%
Personnes physiques	8	13 356	13 356	0.13%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%
Public ayant au maximum 0,5%	8	13 356	13 356	0.13%
TOTAUX	1278	10 000 000	10 000 000	100.00%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 15/05/2008

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	2 451 240	2 451 240	24.5%
ENNAKL	1 375 778	1 375 778	13.8%
Banque Nationae Agricole	1 000 000	1 000 000	10.0%
SPDIT SICAF	469 500	469 500	4.7%
Mr Mohamed Sadok DRISS	375 000	375 000	3.8%
SEFINA SICAF	375 000	375 000	3.8%
PIERCO PETROLIUM INDUSTRIEL	300 000	300 000	3.0%
Total	6 346 518	6 346 518	63.5%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 15/05/2008

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
<u>Président</u>			
Mr Slimene BETTAIEB	0	0	0.0%
<u>Administrateurs</u>			
Arab Tunisian Bank	2 451 240	2 451 240	24.5%
ENNAKL	1 375 778	1 375 778	13.8%
Mr Fethi BLANCO	2 000	2 000	0.0%
Banque Nationale Agricole	1 000 000	1 000 000	10.0%
Mr Kamel GUESMI	0	0	0.0%
SEFINA SICAF	375 000	375 000	3.8%
Mr Ridha ZERZRI	20 000	20 000	0.2%
SPDIT-SICAF	469 500	469 500	4.7%
Mr Chedly BEN AMMAR	158 840	158 840	1.6%
Mr Mohamed Sadok DRISS	375 000	375 000	3.8%
ATI SICAF	7 500	7 500	0.1%
Total	6 234 858	6 234 858	62.3%

2.4.4. Nombre d'actionnaires au 15/05/2008

Le capital de l'ATL est réparti entre 1 278 actionnaires :

- 54 personnes morales
- 1 224 personnes physiques

2.5. Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2007

2.5.1. Présentation générale du groupe ATB

L'ATL fait partie du groupe ATB

2.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe ATB

DENOMINATION SOCIALE	Capital social Au 31/12/2007 (En DT)	Nombre d'actions	Participation ATB (en Nombre d'actions)	Taux de participation De l'ATB	Provisions constituées (En DT)
ARAB TUNISIAN BANK - ATB	60 000 000	60 000 000			
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	1 000 000	200 000	60 000	30.00%	
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD SICAR	2 187 500	218 750	89 999	41.14%	
ARAB TUNISIAN INVEST - ATI SICAF	5 775 000	1 155 000	347 745	30.11%	
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL	10 000 000	10 000 000	2 451 240	22.51%	
UNION DE FACTORING – UNIFACTOR	10 000 000	2 000 000	133 332	6.67%	
COMPUTER DISTRIBUTION - CODIS	1 200 000	12 000	3 059	25.50%	138 636
ARABIA SICAV	5 606 975	99 786	21 940	21.99	1 185 462
SANADETT SICAV	131 793 574	1 219 182	900	0,07%	
AXIS TRESORERIE SICAV	29 644 147	279 030	2 000	0,72%	
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	3 490 392	2 382	30	1.26%	
FCP IRADETT 20	213 574	20 815	7 000	33.63%	
FCP IRADETT 50	366 321	35 159	7 000	19.91%	
FCP IRADETT 100	245 580	24 558	7 000	28.50%	
FCP IRADETT CEA	136 518	13 341	7 000	52.47%	
FCP SALAMETT PLUS	4 401 650	440 165	7 000	1.59%	
FCP SALAMETT CAP	8 778 420	8777 842	7 000	0.80%	

Le périmètre de consolidation tel que déterminé par l'ATB comprend dix sept (17) entreprises dont seize ont été mises en équivalence : ATL, ATI SICAF, AFC, CODIS, SANADETT SICAV, ARABIA SICAV, AXIS Trésorerie SICAV, FCP AXIS Capital Protégé, FCP IRADETT 20, FCP IRADETT 50, FCP IRADETT 100, FCP IRADETT CEA, FCP SALAMETT PLUS, FCP SALAMETT CAP et Unifactor. L'ATD est intégrée globalement. Le groupe ATB est composé de seize (16) sociétés exerçant principalement dans le secteur de la finance.

L'ATB :

Créée en juin 1982, l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 60.000.000 de dinars, divisé en 60 000 000 actions de nominal 1D, dont 64,238% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la bourse a eu lieu en Octobre 1990.

L'AFC :

Créée en 1985, avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1 000 000 de dinars, divisé en 200 000 actions de nominal 5 Dinars. Le capital de l'AFC est détenu à hauteur de 30% par l'ATB et à hauteur de 11% par SEFINA SICAF.

L'ATI SICAF :

Créée en 1994, l'Arab Tunisian Invest Sicafe est une société anonyme au capital de 5.775.000 dinars, divisé en 1 155 000 actions de 5 dinars chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. Son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds. Au 31 décembre 2007, l'ATB détient 30,11% du capital de l'ATI SICAF.

L'ATD SICAR :

Créée en 2001 l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 3 000 000 dinars au 31/12/2005, divisé en 300 000 actions de 10 dinars chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs. Au 31 décembre 2007, l'ATB détient 41,14% du capital de l'ATD SICAR.

L'ATL :

Créée en Décembre 1993 à l'initiative de l'ATB et de la BNA, l'Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 1 000 000 d'actions de 10 dinars chacune.

L'ATL est un établissement financier spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiment et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing « véhicules légers » est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL projette son développement sur ce créneau car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

L'ATB et la BNA détiennent respectivement 24,51% et 10% du capital de l'ATL.

CODIS :

Créée en 1998 la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 1 200 00 dinars divisé en 12 000 actions de 100 dinars chacune, au 31/12/2007. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistances, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Son capital est détenu à hauteur de 49% par IBM et à hauteur de 25,5% par l'ATB.

UNION DE FACTORING :

Union de Factoring est une société anonyme créée en avril 2000. A cette date, son capital social était de 10 000 000 dinars divisé en 2 000 000 actions de nominal de 5 dinars.

Au courant de l'année 2006, UNION DE FACTORING a procédé à l'augmentation de son capital de 6 à 10 millions de dinars. Ainsi le nombre d'actions est passé de 1 200 000 à 2 000 000 d'actions.

Union de Factoring est une société d'affacturage régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, ayant pour objet l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

Au 31/12/2007, le capital de l'Union de Factoring était détenu à hauteur de 6,67% par l'ATB.

SANADETT SICAV :

Créée en 2000, SANADETT SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31/12/2007, le montant des actifs gérés par SANADETT SICAV était de 132 112MD. L'ATB détenait 0,07% du capital de SANADETT SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

ARABIA SICAV :

Créée en 1994, ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par ARABIA SICAV était de 5 761MD.

A cette même date, l'ATB détenait 21,99% de ARABIA SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

AXIS TRESORERIE SICAV :

Créée en 2003, Axis Trésorerie sicav est une société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par Axis Trésorerie sicav était de 29 695MD. La société opère dans le secteur financier et elle a pour objet la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Au 31 décembre 2007, L'ATB détenait 0,72% du capital de Axis Trésorerie SICAV. Elle est aussi dépositaire de la SICAV.

FCP AXIS CAPITAL PROTEGE :

Créé en 2005, FCP Axis Capital Protégé est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par le FCP était de 3 513MD. A cette même date, l'ATB détenait 1,26% du FCP Axis Capital Protégé. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 20 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 20 est un fonds commun de placement de type mixte. Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par le FCP est de 221MD. A cette même date, l'ATB détenait 33,63% du FCP IRADETT 20. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 50 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 50 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par le FCP était de 376MD. A cette même date, l'ATB détenait 19,91% du FCP IRADETT 50. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 100 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 100 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par le FCP était de 268MD. A cette même date, l'ATB détenait 28,5% du FCP IRADETT 100. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT CEA :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par le FCP était de 142MD. A cette même date, l'ATB détenait 52,47% du FCP IRADETT CEA. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT CAP :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type mixte.

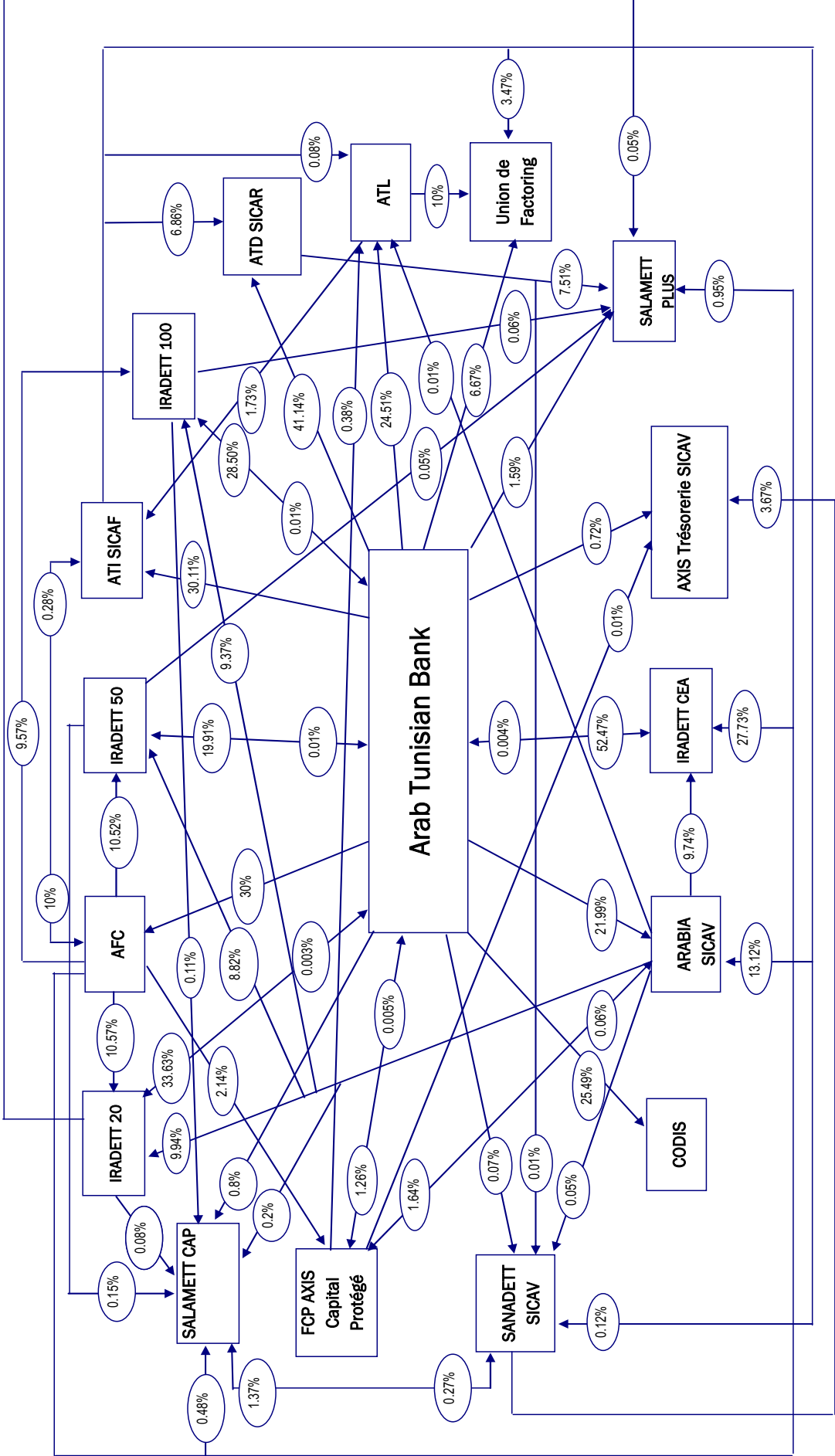
Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par le FCP était de 9 137MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,8% du FCP SALAMETT CAP. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT PLUS :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2007, le montant des actifs gérés par le FCP était de 4 589MD. A cette même date, l'ATB détenait 1,59% du FCP SALAMETT CAP. Elle aussi dépositaire du FCP.

2.5.1.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2007



2.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2007

	ATB	AFC	ATI sicav	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	ARABIA sicav	SANADETT sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT PLUS	SALAMETT CAP
ATB		30%	30.11%	41.14%	24.51%	6.67%	25.49%	21.99%	0.07%	0.72%	1.26%	33.63%	19.91%	28.50%	52.47%	1.59%	0.8%
AFC			0.28%								2.14%	10.57%	10.52%	9.57%	27.73%	0.95%	0.48%
ATI Sicaf		10%		6.86%	0.08%	3.47%		13.12%	0.12%								
ATD Sicar									0.01%								7.51%
ATL			1.73%			10%											
UNION DE FACTORING																	
CODIS																	
ARABIA sicav					0.01%				0.05%		1.64%	9.94%	8.82%	9.37%	9.74%		0.20%
SANADETT sicav										3.67%							1.37%
Axis Trésorerie sicav																	
FCP Axis Capital Protégé	0.005%				0.38%			0.06%		0.01%							
IRADETT 20	0.003%															0.05%	0.08%
IRADETT 50	0.01%															0.05%	0.15%
IRADETT 100	0.01%															0.06%	0.11%
IRADETT CEA	0.004%																
SALAMETT PLUS																	
SALAMETT CAP									0.27%								

2.5.1.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2007

(en mD)

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (total passifs)	Charges financières	Dividendes distribués en 2007 au titre de l'exercice 2006
ATB	197 468	189 796	30 494	26 332	2 545 360	85 498	10 200
AFC	1 845	1 579	446	444	1 327		60
ATI SICAF	8 762	445	178	911	293	0	866
ATD SICAR	4 086	883	599	601	54 733	2	197
ATL	25 904	19 048	4 274	3 354	171 031	8 839	1 500
UNION DE FACTORING	10 432	8 135	-1 729	-1 737	56 041	2 658	660
CODIS	734	7 342	210	78	2 731	124	0
SANADETT SICAV	131 787	7 332	5 503	6 063	325	866	6 716
ARABIA SICAV	5 607	233	135	98	154	79	156
AXIS TRESORERIE SICAV	29 643	1 388	1 104	1 164	52	240	1 159
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	3 490	99	51	51	23	43	73
FCP IRADETT 20	220	10	7	12	1	2	0
FCP IRADETT 50	376	11	7	21	1	3	0
FCP IRADETT 100	267	11	6	22	1	4	0
FCP IRADETT CEA	142	6	4	7	1	1	0
FCP SALAMETT PLUS	4 585	122	110	111	4	9	0
FCP SALAMETT CAP	9 130	218	191	198	6	22	0

2.5.1.5. Engagements financiers du groupe ATB au 31/12/2007

(en mD)

Sociétés	ATB	AFC	ATI SICAF	ATD SICAR	ATL	Union de Factoring	CODIS	SANADETT SICAV	ARABIA SICAV	Axis Trésorerie SICAV	FCP Axis Capital Protégé	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT PLUS	SALAMETT CAP	Total
Crédits bancaires					15 750	640												16 390
Crédits extérieurs	97 811				45 985													143 796
Emprunts obligataires	50 000				85 000	20 000												155 000
Fonds gérés																		65 356
Emprunts et ressources spéciales	76 105					7 138												83 243
Découverts						3 105	4											3 109
Billets de Trésorerie					1 700	12 350	300											14 350
Leasing					72													72
TOTAL	223 916	0	0	65 356	148 507	43 233	304	0	0	0	0							481 316

2.5.1.6. Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe.

2.5.2. Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2007

2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

Désignation	Solde au 31/12/2007
CMT	0
Billets de Trésorerie	
ATD SICAR	1 700 000
Sous Total	1 700 000
Emprunt obligataire	
FCP AXIS capital protégé	80 000
FCP SALAMETT CAP	600 000
ARABIA SICAV	40 000
ATB	2 050 000
SANADETT SICAV	7 716 000
Axis Trésorerie SICAV	2 180 000
Sous Total	12 666 000
Total	14 366 000

Prêts octroyés :

Au 31/12/2007, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de l'ATB présentent un solde créditeur de 389 401,866 ² Dinars.

2.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

2.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus : Néant

Donnés : Néant

¹ Solde communiqué par l'ATB, celui qui ressort de la comptabilité de l'ATL est de 226 373,914 Dinars.

2.5.2.4. Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe

Dividendes encaissés par l'ATL en 2007 au titre de l'exercice 2006

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par l'ATL	Dividende par action	Dividendes encaissés par l'ATL
Union de Factoring	120 000	0.550	66 000
Union de Factoring **	80 000	0	0
ATI	20 000	0	0
TOTAL			66 000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

** Augmentation du capital effectuée en 2006, avec jouissance le 01/01/2007

Dividendes encaissés par l'ATL en 2008 au titre de l'exercice 2007

Néant

2.5.2.5. Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe

Dividendes distribués par l'ATL en 2007 au titre de l'exercice 2006

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	225 124	1,500	337 686
ATI SICAF	900	1,500	1 350
FCP Axis capital protégé	3 800	1,500	5 700
ARABIA SICAV	500	1,500	750
TOTAL			345 486

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

Dividendes distribués par l'ATL en 2008 au titre de l'exercice 2007

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	2 451 240	0.150	367 686
ATI SICAF	7 500	0.150	1 125
FCP Axis capital protégé	21 162	0.150	3 174
ARABIA SICAV	1 000	0.150	150
TOTAL			372 135

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

2.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB

2.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.2.6.2. Cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2007

2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires avec les sociétés du groupe.

2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs

Néant

2.5.3.3. Prestations de services reçues ou données

Reçues :

Les prestations de service reçues de la part de l'ATD SICAR sont relatives aux commissions de gestion de deux fonds placés pour 785mD et 1 420mD.

Les montants décaissés en 2007 en rémunération de ce service s'élèvent à 17 206 DHT.

Données : Néant

2.5.3.4. Contrats de gestion

Néant

2.5.3.5. Contrats de location

Néant

2.5.3.6. Fonds gérés

ATL a conclu avec la société ATD SICAR une convention de gestion de fonds portant sur un montant de 785mD. En rémunération de ses services, l'ATD SICAR perçoit au titre de sa gestion :

- une commission de gestion de fonds annuelle de 1%HT assise sur le montant initial du fonds ;
- l'excédent de plus value sur titres découlant de la rétrocession à ATL d'une plus value minimale dont le taux est fixé à 5,2%
- une part de produits de placement représentant 10% du taux de rémunération desdits placements

En 2007, l'ATL a conclu avec l'ATD sicar un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 1 420mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles mentionnées ci-dessus.

Au titre de l'exercice 2007, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

En dinars

	Montant du Fond	Produits Nets Décomptés pour 2007	Commissions Décomptées pour 2007
ATD SICAR	785 000	22 390	10 090
ATD SICAR	1 420 000	28 486	17 116

En 2008, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 1 400mD.

2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2007

2.6.1. Informations sur les engagements

Au 31/12/2007, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de la BNA présentent un solde créditeur de 202 464,813 ¹ D.

2.6.2. Transferts de ressources

Néant

2.6.3. Relations commerciales

Néant

2.6.4. Fonds gérés

En 2007, ATL a conclu avec la société SICAR INVEST, filiale de la BNA, une convention de gestion de fonds portant sur un montant total de 785 mD.

Au titre de l'exercice 2007, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

¹ Solde figurant sur les comptes de la BNA, celui qui ressort de la comptabilité de l'ATL est de 164 266,477 dinars

	Montant du Fond	Produits Nets Décomptés pour 2007	Commissions Décomptées pour 2007
SICAR INVEST	785 000	23 735	13 163

En 2008, ATL a conclu avec la société SICAR INVEST, filiale de la BNA, une convention de gestion de fonds portant sur un montant total de 500 mD.

2.7. Dividendes

	2003	2004	2005	2006	2007
Capital (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	10 000 000
Dividende global (en Dinars)	1 500 000	1 500 000	1 300 000	1 500 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1,500	1,500	1,300	1,500	0,150
% du nominal	15%	15%	13%	15%	15%

2.8. Marché des titres

Les titres de capital de l'ATL sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de l'ATL sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 7 emprunts obligataires en cours émis par l'ATL cotés sur le marché obligataire sur 10 lignes de cotation.

Il s'agit de :

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2007 (en Dinars)	Encours au 31/03/2008 (en Dinars)
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	2 000 000	2 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4%	16 000 000	BBB+	15/03/2004	15-mars	8 000 000	4 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: TMM+1,5%	4.000.000					
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25%	14 200 000	BBB+	16/08/2004	16-août	6 000 000	6 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux:TMM+1,5%	800 000					
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% -	13 000 000	BBB+	31/03/2005	31-mars	9 000 000	6000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux:TMM+1,25%	2 000 000					
"ATL 2006/1" - 7 ans* - Taux: 6,5%	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	30 000 000	30 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: 6,5%	22 750 000	BBB	31/08/2007	31-août	30 000 000	30 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux:TMM+0,75%	7 250 000					
"ATL 2008/1" - 5 ans - Taux: 6,5%	26 000 000	BBB	30/05/2008	30-mai	30 000 000	30 000 000
"ATL 2008/1" - 5 ans - Taux:TMM+0,75%	4 000 000					
Total					85 000 000	108 000 000

* avec deux ans de franchise

2.9. Notation de la société

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 24 mars 2008 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB (tun)
- Note court terme : F3 (tun)
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à l'ATL reflètent une rentabilité en ligne avec celles de ses concurrents, une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent compte d'une qualité d'actifs en nette amélioration et se comparant favorablement à celles de ses pairs, mais qui demeure faible au regard des standards internationaux.

BBB+, BBB, BBB- (long terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres sociétés émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » marquent les nuances de qualité.

F3 (court terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la Société Arab Tunisian Lease (ATL) sur son échelle de notation nationale, comme suit :

- | | |
|---|--------------------|
| ○ Note à long terme | : BBB (tun) |
| ○ Note à court terme | : F3 (tun) |
| ○ Perspective d'évolution de la note à long terme | : Stable |

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société ATL à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société ATL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 24 mars 2008


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa



Tunisie

Arab Tunisian Lease

Notes

	Notes Actuelles
Notes Nationales	
Long Terme	BBB(tun)
Court Terme	F3(tun)
Perspective	Stable
Risque Souverain	
NDE ^a LT en monnaie étrangère	BBB
NDE ^a LT en monnaie locale	A-

Perspective

NDE ^a LT en monnaie étrangère du souverain	Stable
^a NDE - Note de Défaut Emetteur	

Données Financières

Arab Tunisian Lease	31 Dec 07 ^a	31 Dec 06
Total Bilan (USDm)	161,5	123,6
Total Bilan (TNDm)	197,2	160,3
Total Fonds Propres (TNDm)	26,0	22,6
Résultat Net (TNDm)	3,5	2,3
ROA (%)	1,96	1,46
ROE (%)	14,40	10,36
Ratio Tier 1 (%)	13,31	15,10

^a Chiffres provisoires

Analystes

Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Tom Claerhout
+44 207 070 5814
tom.claerhout@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

- Les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease (ATL) reflètent une rentabilité acceptable et une réduction du risque de crédit résiduel, qui reste toutefois élevé au regard des normes internationales et supérieur à celui de ses pairs. Elles tiennent compte d'une capitalisation plus faible et d'une liquidité serrée.
- Portée par la forte croissance du secteur, ATL a enregistré en 2007 une hausse de 36% de sa production (secteur : 38%) due principalement à la croissance du financement de matériel standard et, dans une moindre mesure, de certains équipements spécifiques. Grâce à une augmentation significative des revenus conjuguée à une stabilisation des dotations aux provisions, le résultat net a progressé d'environ 50% en 2007. ATL prévoit des performances plus modestes en 2008 en raison d'une moindre croissance de son activité.
- Le risque de concentration dans le portefeuille de crédits d'ATL est acceptable, les 20 plus gros engagements représentant 14% du total des encours à fin 2007. Malgré l'adoption de critères de classification plus sévères, le ratio d'actifs classés a baissé à 10% en 2007 grâce aux radiations de créances et à la forte croissance des encours. Parallèlement, l'adoption de règles de provisionnement nettement plus strictes a permis d'élever le taux de couverture à 81% en 2007 (2006: 76%) et de réduire le ratio créances classées nettes/fonds propres à 13% (contre 20% à fin 2006). ATL devra prouver sa capacité à juguler le flux de créances classées dans le contexte d'une stratégie commerciale volontariste.
- A l'instar de l'ensemble du secteur, la liquidité d'ATL est serrée et son financement repose essentiellement sur le marché obligataire local et les crédits accordés par les institutions financières multilatérales. ATL estime que les lignes de crédits confirmées et non utilisées (15,5 Mio TND à fin février 2008) et le soutien attendu de ses actionnaires bancaires fournissent une réserve suffisante de liquidité. Fitch est aussi rassurée par le fait que la durée des actifs d'ATL est inférieure à celle de ses passifs. Afin d'accompagner sa croissance sans dégrader son ratio de solvabilité, ATL prévoit de renforcer ses fonds propres en 2008 par une augmentation de capital de 10 Mio TND et l'émission d'un emprunt subordonné de 15 Mio TND sur 10 ans.

Soutien Extérieur

- ATL n'a pas d'actionnaire institutionnel majoritaire. Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspectives et Eléments déterminants des Notes

- La perspective de la note à long terme d'ATL est Stable. Un relèvement des notes pourrait intervenir si ATL maintenait sa rentabilité tout en améliorant la qualité de ses actifs et sa capitalisation.

Généralités.

Les principaux actionnaires d'ATL sont l'Arab Tunisian Bank, sixième banque tunisienne (24% du capital), une société privée locale (14%) et la Banque Nationale Agricole (deuxième banque du pays, 10%). Le reste du capital est largement dispersé auprès du public.

Troisième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, ATL détenait, à fin 2007, 16% du marché.

**Ratio Analysis
ARAB TUNISIAN LEASE**

	31 Dec 2007 Preliminary	31 Dec 2006 Original	31 Dec 2005 Original	31 Dec 2004 Original
I. PROFITABILITY LEVEL				
1. Pre-Prov Op. Profit/Total Assets (av.)	3.69	3.37	2.78	3.03
2. Operating Profit/Total Assets (av.)	2.46	1.97	1.23	1.48
3. Net Income/Equity (av.)	13.99	10.36	5.98	8.84
4. Net Income/Total Assets (av.)	1.90	1.46	0.84	1.22
5. Non-int. Exp./Net Interest Rev. + Other Operating Income	37.74	40.45	47.56	41.98
5. Net Interest Rev./Total Assets (av.)	5.71	5.40	4.91	5.09
II. CAPITAL ADEQUACY (year end)				
1. Internal Capital Generation	13.99	3.60	0.46	1.86
2. Equity/Total Assets	13.20	14.10	14.10	13.98
3. Equity/Loans	15.06	15.97	16.22	16.32
4. Capital/Risks - Tier 1	13.31	15.10	15.59	15.84
5. Capital/Risks - Total	13.31	15.10	15.59	15.84
III. LIQUIDITY (year end)				
1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	18.29	157.14	78.16	38.10
2. Liquid Assets & Marketable debt Sec./ Deposits and Money Market Funding	18.29	157.14	78.16	47.62
3. Loans/Deposits & Money Mkt Funding	986.29	10,107.14	1,544.83	633.33
IV. ASSET QUALITY				
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (av.)	1.28	1.45	1.64	1.66
2. Prov. for Loan Loss/Pre-Prov. Op. Profit	33.33	41.51	55.81	51.06
3. Spec. & Earmarked Gen. Loan Loss Res/ Impaired Loans gross of Loan Loss Res	81.18	76.06	57.96	50.00
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	8.04	9.18	9.56	8.15
5. Net Charge-offs / Loans gross (av.)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross	9.91	12.07	16.49	16.30
7. Impaired Loans net / Equity	13.46	19.91	47.25	54.38

Arab Tunisian Lease
April 2008

**Income Statement Analysis
ARAB TUNISIAN LEASE**

	31 Dec 2007				31 Dec 2006				31 Dec 2005				31 Dec 2004			
	Income		As % of		Income		As % of		Income		As % of		Income		As % of	
	Expenses	TNDm	Earning Assets	Total AV	Expenses	TNDm	Earning Assets	Total AV	Expenses	TNDm	Earning Assets	Total AV	Expenses	TNDm	Earning Assets	Total AV
	Preliminary		Preliminary		Original		Original		Original		Original		Original		Original	
1. Interest Received	95.3		55.02		81.3		53.35		76.2		51.00		75.8		50.65	
2. Interest Paid	85.1		49.13		72.8		47.77		68.6		45.92		67.9		45.37	
3. NET INTEREST REVENUE	10.2		5.89		8.5		5.58		7.6		5.09		7.9		5.28	
4. Net Commission Income	0.0		0.00		0.0		0.00		0.0		0.00		0.0		0.00	
5. Other Operating Income	0.4		0.23		0.4		0.26		0.6		0.40		0.2		0.13	
6. Other Income	0.0		0.00		0.0		0.00		0.0		0.00		0.0		0.00	
7. Personnel Expenses	2.2		1.27		1.9		1.25		2.2		1.47		1.8		1.20	
8. Other Non-Interest Expenses	1.8		1.04		1.7		1.12		1.7		1.14		1.6		1.07	
9. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	6.6		3.81		5.3		3.48		4.3		2.88		4.7		3.14	
10. Provisions for Loan Losses	2.2		1.27		2.2		1.44		2.4		1.61		2.4		1.60	
11. OPERATING PROFIT	4.4		2.54		3.1		2.03		1.9		1.27		2.3		1.54	
12. Extraordinary Items	-0.1		-0.06		-0.1		-0.07		-0.1		-0.07		0.2		0.13	
13. PRE-TAX PROFIT	4.3		2.48		3.0		1.97		1.8		1.20		2.5		1.67	
14. Taxes	0.9		0.52		0.7		0.46		0.5		0.33		0.6		0.40	
15. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTEREST	3.4		1.96		2.3		1.51		1.3		0.87		1.9		1.27	

Echelle de notation

MAGHREB RATING

Member of Fitch Ratings Group

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Chapitre 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL

3.1. Présentation de la société

L'ATL est un établissement de crédit créé en décembre 1993 et spécialisé dans le financement par le leasing (crédit-bail) de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

3.2. Description de l'activité

3.2.1. Activité de la société au 31/12/2007

Les parts de marché de l'ATL ont régressé légèrement en 2007 passant de 16,97% à 15,31% pour les approbations, de 15,88% à 15,72% pour les mises en force et de 15,7% à 15,64% pour les encours.

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/12/2007

	Secteur (en MD)			ATL (en MD)			Part de l'ATL		
	2007	2 006	2 005	2007	2 006	2 005	2007	2 006	2 005
Approbations mobilières	783.5	603.1	486.3	126.6	106	84.1	16.15%	17.58%	17.29%
Approbations Immobilières	129.7	75.9	70.8	13.2	9.2	2.7	10.20%	12.12%	3.81%
Total Approbations	913.2	679	557.1	139.8	115.2	86.8	15.31%	16.97%	15.58%
Mises en force Mobilières	635.2	473.9	402.6	103.1	78.5	68.2	16.23%	16.56%	16.94%
Mises en force Immobilières	94.4	56.4	44.2	11.6	5.7	1.9	12.29%	10.11%	4.30%
Total Mises en force	729.6	530.3	446.8	114.7	84.2	70.1	15.72%	15.88%	15.69%
Encours mobilier	880.6	712.8	647.4	150.0	121.6	107.9	17.03%	17.06%	16.62%
Encours immobilier	204.2	172.8	172	19.7	17.4	19.6	9.67%	10.07%	11.40%
Total Encours	1084.8	885.6	819.4	169.7	139	127.5	15.64%	15.70%	15.52%

Source : CIL

- **Approbations**

Au 31/12/2007, le montant des approbations s'élève à 139,8 MD contre 115,2 MD au 31/12/2006, soit une augmentation de 21,35%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 1 913 en 2006 à 2561 en 2007.

Ainsi, le montant moyen approuvé par dossier est passé de 60 mD en 2006 à 54,59 mD en 2007.

Evolution des approbations

	2007	2 006	2 005	Evolution 06/07
Nombre d'approbations	2 561	1 913	1 653	33,87%
Montant (MD)	139,8	115,2	86,8	21,35%
Montant moyen des approbations (mD)	54.59	60,22	52,51	-9,35%

Répartition sectorielle des approbations

	Nombre	2007 Montant (MD)	%	Nombre	2006 Montant (MD)	%	Nombre	2005 Montant (MD)	%
BTP	176	18.9	13.5%	165	17.3	15.0%	150	13.4	15.4%
Industrie	220	19.0	13.6%	179	10.8	9.4%	143	11.2	12.9%
Service	2 036	89.1	63.7%	1 433	69.8	60.6%	1 264	54.2	62.4%
Tourisme	129	12.9	9.2%	136	17.3	15.0%	96	8.0	9.2%
Total	2 561	139.8	100.0%	1 913	115.2	100%	1 653	86.8	100%

Répartition des approbations par type d'équipement

	Nombre	2007 Montant (MD)	%	Nombre	2006 Montant (MD)	%	Nombre	2005 Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	233	27.3	19.5%	181	26.1	22.7%	151	14.1	16.2%
Matériel de transport léger	1 973	56.5	40.4%	1 360	38.5	33.4%	1 214	34.7	40.0%
Matériel industriel	85	11.2	8.0%	118	12.3	10.7%	11	0.4	0.5%
Matériel médical	76	9.5	6.8%	78	10.4	9.0%	85	12.6	14.5%
Matériel de BTP	134	19.9	14.2%	111	16.6	14.4%	94	11.4	13.1%
Immobilier	37	13.2	9.5%	44	9.2	8.0%	15	2.7	3.1%
Autres	23	2.2	1.6%	21	2.1	1.8%	83	10.9	12.6%
Total	2 561	139.8	100%	1 913	115.2	100%	1 653	86.8	100%

- **Les mises en force**

Le montant total des mises en force est passé de 84,2 MD au 31/12/2006 à 114,7 MD au 31/12/2007 en hausse de 36,2%. De même, le nombre de dossiers est passé de 1 652 en 2006 à 2155 en 2007, soit une hausse de 30,4%. Ainsi, le montant moyen par contrat est passé de 51 mD en 2006 à 53,2 mD en 2007.

Nombre de contrats mis en force

	2007	2006	2005	Evolution 06/07
Nombre de contrats mis en force	2 155	1 652	1 395	30.4%
Montant (MD)	114.7	84.2	70.1	36.2%
Montant moyen par contrat (mD)	53.2	51.0	50.3	4.4%

Répartition sectorielle des mises en force

	Nombre	2007 Montant (MD)	%	Nombre	2006 Montant (MD)	%	Nombre	2005 Montant (MD)	%
BTP	140	14.6	12.7%	138	12.4	14.7%	130	9.8	14.0%
Industrie	192	15.5	13.5%	143	7.3	8.7%	143	9.8	14.0%
Service	1 692	72.8	63.5%	1 245	52.8	62.7%	1 027	43.3	61.8%
Tourisme	131	11.7	10.2%	126	11.7	13.9%	95	7.2	10.3%
Total	2 155	114.7	100.0%	1 652	84.2	100%	1 395	70.1	100%

Répartition des mises en force par type d'équipement

	2007			2006			2005		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	201	22.5	19.6%	158	17.4	20.7%	140	10.4	14,8%
Matériel de transport léger	1 620	45.9	40.0%	1 190	33.6	39.9%	982	27.5	39,2%
Matériel industriel	97	9.5	8.3%	12	0.7	0.8%	15	0.6	0,9%
Matériel médical	73	7.9	6.9%	65	6.9	8.2%	87	11.2	16,0%
Matériel de BTP	113	16.3	14.2%	91	11.4	13.5%	85	9.9	14,1%
Immobilier	29	11.6	10.1%	33	5.8	6.9%	11	1.9	2,7%
Autres	22	1.1	0.9%	103	8.4	10.0%	75	8.6	12,3%
Total	2 155	114.7	100%	1 652	84.2	100%	1 395	70.1	100%

- Evolution de l'encours financier entre 2005, 2006 et 2007

Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	2007		2006		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
BTP	20.0	11.8%	16.9	12.2%	14.7	11,5%
Industrie	19.5	11,5%	14.1	10.2%	14.1	11,1%
Service	113.0	66.6%	92.5	66.6%	86.5	67,8%
Tourisme	17.2	10.1%	15.4	11.1%	12.2	9,6%
Total	169.7	100.0%	138.9	100%	127.5	100%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

(en MD)

	2007		2006		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	32.8	19.3%	25.7	18.5%	18.8	14,7%
Matériel de transport léger	58.5	34.5%	45.8	33.0%	44.3	34,7%
Matériel industriel	15.2	8.9%	2.5	1.8%	2.4	1,9%
Matériel médical	21.1	12.5%	18.5	13.3%	15.9	12,5%
Matériel de BTP	20.6	12.2%	15.7	11.3%	14.1	11,1%
Immobilier	19.7	11.6%	17.4	12.5%	19.6	15,4%
Autres	1.7	1.0%	13.3	9.6%	12.4	9,7%
Total	169.7	100.0%	138.9	100%	127.5	100%

- Evolution des engagements de la société entre 2007, 2006 et 2005

	2 007				2 006				2 005			
	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)
Classe 0	5283	147798	-667	0	5 086	117 685	-33	0	3 952	101 127	343	0
Classe 1	307	13074	891	0	327	13 735	1 476	0	652	15 711	1 885	0
Total 0-1	5 590	160 872	224	0	5 413	131 420	1 443	0	4 604	116 838	2 228	0
Classe 2	76	2881	669	771	65	1 079	267	220	245	3 543	1 117	328
Classe 3	36	1066	264	678	32	627	190	309	200	525	718	257
Classe 4	530	4688	9067	13636	428	5 755	10 930	13 835	594	6 331	12 234	13 645
Total 2-3-4	642	8 635	10 001	15 085	525	7 461	11 387	14 364	1 039	10 399	14 069	14 230
Total	6 232	169 507	10 225	15 085	5 938	138 881	12 830	14 364	5 643	127 237	16 297	14 230
Ratio des créances classées		10.37%				12.42%				17.05%		
Ratio de couverture		80.94%				76.21%				58.16%		

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données financières (encours financier). Les encours présentés dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement des réajustements des périodes comptables dus au fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme d'échoir).

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

	2 007	2 006	2 005
Encours financier (+)	169 507	138 881	127 237
Contrat en attente de mise en force (+)	2 731	45	850
Régularisation des amortissements financiers de fin de période (+)	3 820	3 429	3 460
Encours comptable*	176 058	142 355	131 547

*encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des immobilisations en leasing

3.2.2. Activité de la société au 31/03/2008

Les parts de marché de l'ATL ont progressé légèrement durant le premier trimestre 2008 passant de 16,76% à 18,88% pour les approbations, de 15,71% à 16,78% pour les mises en force et de 15,26% à 16,27% pour les encours.

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/03/2008

	Secteur		ATL		Part de l'ATL	
	mars-07	mars-08	mars-07	mars-08	mars-07	mars-08
Approbations mobilières	171.4	217.4	33.2	38.6	19.37%	17.76%
Approbations Immobilières	29.9	18.9	4.8	1	16.05%	5.29%
Total Approbations	201.3	236.3	38	39.6	18.88%	16.76%
Mises en force Mobilières	113.3	166.9	18.8	27.8	16.59%	16.66%
Mises en force Immobilières	14.8	10.7	2.7	0.1	18.24%	0.93%
Total Mises en force	128.1	177.6	21.5	27.9	16.78%	15.71%
Encours mobilier	700.9	913.6	123.8	149.6	17.66%	16.37%
Encours immobilier	173.2	185.9	18.4	18.2	10.62%	9.79%
Total Encours	874.1	1099.5	142.2	167.8	16.27%	15.26%

Source : CIL

- **Approbations**

Au 31/03/2008, le montant des approbations s'élève à 39,6MD contre 38MD au 31/03/2007, soit une augmentation de 4,21%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 612 au courant du premier trimestre de 2007 à 728 au courant du premier trimestre de 2008.

Ainsi, le montant moyen approuvé par dossier est passé de 62mD au 31/03/2007 à 54,6mD au 31/03/2008.

Evolution des approbations

	mars-07	mars-08	Evolution
Nombre d'approbations	612	725	18.46%
Montant (MD)	38	39.6	4.21%
Montant moyen des approbations (mD)	62.09	54.62	-12.03%

Répartition sectorielle des approbations

	mars-07			mars-08		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	50	6.6	16.7%	58	7.5	18.9%
Industrie	55	4.4	11.1%	62	4.3	10.9%
Service	482	24.0	60.6%	575	22.8	57.6%
Tourisme	25	3.0	7.6%	30	5.0	12.6%
Total	612	38.0	96.0%	725	39.6	100.0%

Répartition des approbations par type d'équipement

	mars-07			mars-08		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	70	7.4	18.7%	91	11.8	29.8%
Matériel de transport léger	430	11.7	29.5%	551	17.0	42.9%
Matériel industriel	25	3.7	9.3%	22	3.8	9.6%
Matériel médical	24	3.8	9.6%	13	1.2	3.0%
Matériel de BTP	37	6.0	15.2%	35	4.0	10.1%
Immobilier	13	4.8	12.1%	7	1.0	2.5%
Autres	13	0.6	1.5%	6	0.8	2.0%
Total	612	38.0	100%	725	39.6	100%

- Les mises en force

Le montant total des mises en force est passé de 21,5MD au 31/03/2007 à 27,9MD au 31/03/2008 en hausse de 29,8%. De même, le nombre de dossiers est passé de 409 au 31/03/2007 à 662 en 2008, soit une hausse de 61,9%. Ainsi, le montant moyen par contrat est passé de 52,6mD au 31/03/2007 à 42,1mD au 31/03/2008.

Nombre de contrats mis en force

	mars-07	mars-08	Evolution
Nombre de contrats mis en force	409	662	61.9%
Montant (MD)	21.5	27.9	29.8%
Montant moyen par contrat (mD)	52.6	42.1	-19.8%

Répartition sectorielle des mises en force

	mars-07			mars-08		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	33	4.6	16.5%	53	4.5	16.1%
Industrie	30	1.5	5.4%	40	3.0	10.8%
Service	333	14.0	50.2%	542	18.5	66.3%
Tourisme	13	1.4	5.0%	27	1.9	6.8%
Total	409	21.5	77.1%	662	27.9	100.0%

Répartition des mises en force par type d'équipement

	mars-07			mars-08		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	34	3.8	13.6%	60	6.5	23.3%
Matériel de transport léger	311	8.3	29.8%	529	13.8	49.5%
Matériel industriel	5	0.3	1.1%	18	1.5	5.4%
Matériel médical	17	1.8	6.5%	16	1.0	3.6%
Matériel de BTP	27	4.1	14.7%	32	3.7	13.3%
Immobilier	5	2.7	9.7%	3	0.1	0.3%
Autres	10	0.5	1.8%	4	1.3	4.7%
Total	409	21.5	100%	662	27.9	100%

- Evolution de l'encours financier entre Mars 2007 et Mars 2008

Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	mars-07		mars-08	
	Montant	%	Montant	%
BTP	18.9	11.3%	20.0	11.9%
Industrie	13.6	8.1%	19.5	11.6%
Service	94.8	56.5%	112.1	66.8%
Tourisme	14.9	8.9%	16.2	9.7%
Total	142.2	84.7%	167.8	100.0%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

(en MD)

	mars-07		mars-08	
	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	26.1	15.6%	33.4	19.9%
Matériel de transport léger	47.1	28.1%	60.4	36.0%
Matériel industriel	12.0	7.2%	14.4	8.6%
Matériel médical	19.1	11.4%	20.4	12.2%
Matériel de BTP	17.5	10.4%	19.5	11.6%
Immobilier	18.4	11.0%	18.2	10.8%
Autres	2.0	1.2%	1.5	0.9%
Total	142.2	84.7%	167.8	100.0%

• **Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 31/03/2008**

	Premier trimestre			Exercice 2007 ⁽¹⁾
	2 008	2 007	variation	
Total Approbations	39 566	37 991	4.1%	139 796
Sous total Approbations Mobilières	38 562	33 184	16.2%	126 569
Agriculture				
Bâtiments & travaux publics	7 093	6 643	6.8%	18 611
Industrie	4 099	3 174	29.1%	14 859
Service et commerce	22 417	20 413	9.8%	80 673
Tourisme	4 953	2 954	67.7%	12 426
Sous total Approbations Immobilières	1 004	4 807	-79.1%	13 227
Agriculture				
Bâtiments & travaux publics	450			250
Industrie	165	1200	-86.3%	4 173
Service et commerce	389	3 582	-89.1%	8 379
Tourisme		25	-100.0%	425
Total Mises en Force	27 853	21 532	29.4%	114 690
Sous total Mises en Force Mobilières	27 775	18 811	47.7%	103 095
Agriculture				
Bâtiments & travaux publics	4 500	4 656	-3.4%	14 600
Industrie	3 004	990	203.4%	12 014
Service et commerce	18 401	11 769	56.4%	64 856
Tourisme	1870	1396	34.0%	11 624
sous total Mises en Force Immobilières	78	2 721	-97.1%	11 595
Agriculture				
Bâtiments & travaux publics				
Industrie		470	-100.0%	3 501
Service et commerce	78	2 251	-96.5%	7 982
Tourisme				113
Total des engagements	177 342	154 071	15.1%	179 732
Engagements courants	158 044	133 279	18.6%	161 096
Engagements classés	19 298	20 792	-7.2%	18 636
Trésorerie nette	6 188	5 993	3.3%	3 212
Ressources d'emprunts (2)	146 620	116 844	25.5%	148 435
Capitaux propres (3)	22 550	21 763	3.6%	22 550
Revenus nets de leasing (4)	4 830	4 086	18.2%	18 314
Produits nets de leasing	2 554	2 290	11.5%	10 637
Total des charges d'exploitation (5)	859	779	10.3%	4 098

(1) Données auditées

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants. Au 31/03/2007, les ressources d'emprunts ont été retraitées pour tenir compte de l'actualisation des crédits extérieurs au cours de change à cette date ;

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période ;

(4) Les revenus nets de leasing sont les revenus bruts de leasing diminués des dotations aux amortissements des immobilisations leasing ;

(5) Le total des charges d'exploitation correspond aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux résorptions et aux autres charges d'exploitation.

Faits saillants :

Conformes aux objectifs fixés, les indicateurs d'activité de l'ATL du premier trimestre 2008 ont évolué en croissance par rapport à la même période de 2007.

3.3. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'Arab Tunisian Lease, est confrontée aux problèmes de disponibilité du matériel, de resserrement de la marge suite à la concurrence accrue, et aux difficultés de lever les fonds sur le marché financier, nécessaires au développement de son activité.

3.4. Dépendance de l'émetteur

Il n'y a aucune dépendance directe de l'ATL à l'égard de ses fournisseurs.

Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de l'ATL, s'élève au 31/12/2007 à 15 475 084 D, représentant 10 clients, soit 64% des fonds propres nets de la société.

Au 31/12/2007, aucun client ne présentait un risque encouru supérieur à 25% des fonds propres nets de l'ATL et aucun client ne présentait un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres nets de l'ATL.

3.5. Litige ou arbitrage en cours ou passé

L'ATL a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre.

Le montant du redressement fiscal définitif arrêté et liquidé par l'ATL a porté sur un montant de 188 905D composé de 153 139D en principal et 35 766DT en pénalités de retard.

3.6. Evolution de l'effectif de la société

	2005	2006	2007
Personnel de direction	2	2	2
Cadres supérieurs	34	35	34
Cadres moyens	16	16	16
Agents de service	11	14	14
Total	63	67	66

3.7. Politique d'intéressement et de formation du personnel

L'ATL applique la convention nationale du personnel des banques au personnel de la société.

Une gratification est servie aux commerciaux et aux recouvreurs en fonction des résultats dégagés et de la réalisation des objectifs assignés.

Par ailleurs, un programme de formation est fixé annuellement en fonction des besoins recensés pour développer les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs de la société.

Une action de formation est en cours de finalisation avec des experts de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), et ce, dans le cadre d'un partenariat avec cette dernière.

3.8. Politique d'investissement

L'ATL concentre ses efforts sur la consolidation de sa position sur le marché local au vue de la reprise observée depuis 2006.

Pour ce qui est du développement de l'activité à l'international, l'optique d'une installation en Algérie et en Lybie reste valable dans le cadre d'une politique globale du groupe Arab Tunisian Bank.

3.9. Organisation de la société

L'ATL est bien adaptée pour le cheminement du dossier client qui passe par 3 étapes et 3 interlocuteurs : Approbation – Réalisation – Recouvrement.

Une 4^{ème} étape non obligatoire est subie par le mauvais client : le contentieux

Cette organisation est complétée par une logistique : la comptabilité, l'administratif et le financier. L'ensemble étant contrôlé et suivi au niveau régularité et efficacité par un contrôle de gestion et par un audit interne.

Durant ses dix premières années d'activité, l'ATL a misé sur :

- Le développement d'un bon relationnel,
- La bonne qualité de service,
- La transparence
- L'efficacité

Ce choix a permis à l'ATL de :

- Etre cotée à la bourse au terme de sa quatrième année d'activité,
- Etre notée par Fitch Ratings,
- Accéder aux meilleures conditions du marché financier,
- Maintenir une bonne qualité de son portefeuille client,
- Assurer une bonne rentabilité

Certes, ce fort développement a engendré quelques faiblesses que l'étape de développement 2007-2012 se doit de cerner, maîtriser et corriger grâce à l'amélioration continue des méthodes de gestion.

C'est ainsi qu'en 2006, un réaménagement de l'organigramme a été nécessaire dans le sens :

- d'une meilleure responsabilisation des cadres chargés de la fonction commerciale et de la fonction recouvrement,
- d'un regroupement des structures d'appui (administrative, comptable et financière),
- et d'un renforcement du contrôle interne et du suivi de l'activité.

L'organisation de l'ATL aura désormais la structure suivante :

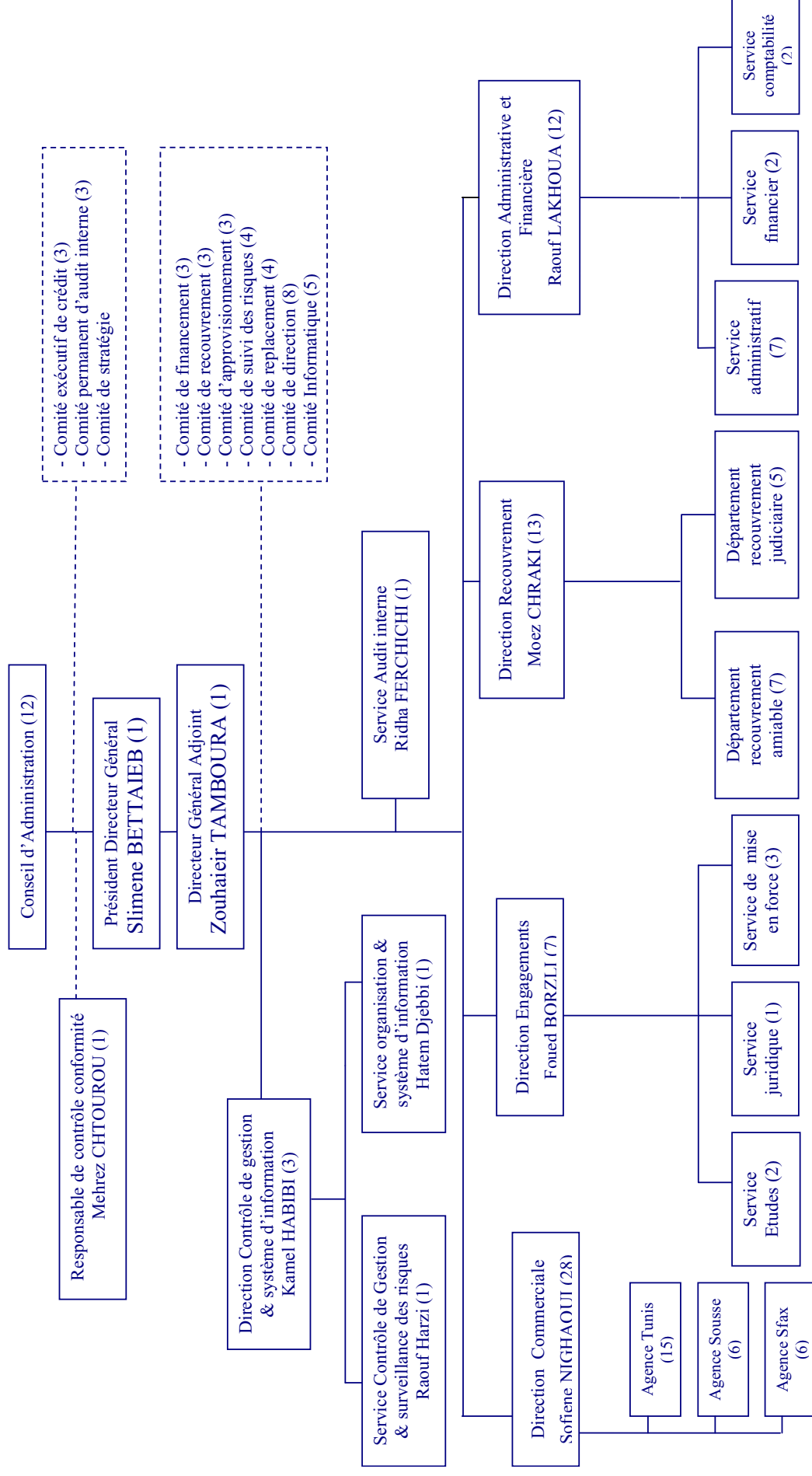
- 1- La direction Commerciale composée de :
 - Département Leasing mobilier
 - Département Leasing immobilier
 - Département Réalisation
- 2- La direction Recouvrement composée de :
 - Département Recouvrement amiable
 - Département Recouvrement judiciaire
- 3- La direction Administrative, Financière et Comptable composée de :
 - Département Administratif
 - Département Financier
 - Département Comptabilité
- 4- La direction Contrôle de gestion et Système d'information composée de :
 - Département Suivi du contrôle de gestion et système d'information
 - Département Suivi des engagements clients

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2007 a modifié la rémunération revenant aux administrateurs membres du comité exécutif et du comité d'audit qui était respectivement de 2 000D net par an et par membre et 3 000D net par an et par membre avec un minimum de 4 réunions par an, à 5 000 D net par an pour les membres des deux comités.

De plus, l'administrateur conseillé qui a été choisi par le conseil d'administration et confirmé par l'assemblée générale du 28/05/2004 sur la base de sa longue expérience dans le domaine du leasing en particulier et du crédit en général, est toujours actif et continue de faire bénéficier la société de son expérience.

Ci après, l'organigramme de l'ATL :

ORGANIGRAMME DE L'ARAB TUNISIAN LEASE



Système informatique de la société :

Depuis sa création, l'ATL a écarté l'option de développer son système informatique en interne pour s'orienter vers l'acquisition de produits existants sur le marché. Elle a acquis un certain nombre de logiciels (gestion de ressources humaines, gestion des dépenses administratives, comptabilité) dont le plus important est celui acquis auprès du fournisseur (Laser Informatique) destiné à gérer l'activité proprement dite de leasing.

Depuis son installation, ce logiciel a subi plusieurs développements d'amélioration avec le concours des cadres de l'ATL.

En ce qui concerne les développements futurs, l'ATL envisage d'avoir une couverture totale de l'activité par l'acquisition de nouveaux logiciels concernant la gestion de la trésorerie et les états de reporting et de contrôle.

Après la mise en place d'une structure informatique dédiée au cours de 2007, une mission d'audit du système informatique a été réalisée à la fin de 2007 et a débouché sur des propositions d'amélioration de la sécurité du système d'information. Ces recommandations ont fait l'objet d'un plan d'action portant sur les aspects organisationnel, technique et physique.

Système de contrôle interne

En vue d'améliorer davantage son système d'information et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en matière de contrôle interne, une mission de mise en place d'un nouveau manuel des procédures a été entamée en 2007 et sera achevée au cours de 2008.

Chapitre 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

4.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2007

4.1.1. Patrimoine immobilier

Le patrimoine immobilier de l'ATL est constitué essentiellement des immobilisations en leasing. La valeur comptable nette des immobilisations en leasing s'élève au 31/12/2007 à 170 672 231D contre 138 458 922D au 31/12/2006 et se détaille comme suit :

	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette
Immobilisations en location	375 795 505	207 675 317	168 120 188
Matériel en relocation	14 518 756	10 518 084	4 000 672
Immobilisations contrats suspendus	2 521 945	1 308 997	1 212 948
Immobilisations attentes mise en force	2 730 608	0	2 730 608
Montant Brut	395 566 814	219 502 399	176 064 416
Provision pour dépréciation			-5 392 185
Montant net	395 566 814	219 502 399	170 672 231

Les immobilisations en attente de mise en force correspondent aux contrats signés et non encore mis en force à la date de l'arrêté du bilan 2007.

Les immobilisations contrats suspendus correspondent au matériel récupéré auprès des clients contentieux et non encore remplacé au 31 décembre 2007.

Les mouvements enregistrés au cours de l'année 2007 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en Dinars)	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Soldes au 31 décembre 2006	334 615 389	192 269 600	3 886 868	138 458 921
Ajouts de la période :	117 163 152	76 518 068	5 392 185	35 252 899
- Investissements	114 830 447	76 387 306	-	38 443 141
- Relocations	2 332 705	130 762	-	2 201 943
- Provisions	-	-	5 392 185	-
Retraits de la période :	-56 211 726	-49 285 269	-3 886 868	-3 039 589
- Cessions à la valeur résiduelle	-37 857 385	-37 805 279	-	-52 106
- Cessions anticipées	-7 363 462	-5 198 223	-	-2 165 239
- Transfert (cessions)	-6 880 115	-4 514 074	-	-2 366 041
- Radiation	-696 427	-483 106	-	-213 321
- Relocations	-3 414 337	-1 284 587	-	-2 129 750
- Reprise de provisions	-	-	-3 886 868	3 886 868
Soldes au 31 Décembre 2007	395 566 815	219 502 399	5 392 185	170 672 231

Etat des immobilisations propres corporelles et incorporelles

(en Dinars)

	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette
Logiciels informatiques	139 500	121 995	17 505
Immobilisations incorporelles encours	10 350	0	10 350
Total des immobilisations incorporelles	149 850	121 995	27 855
Terrains	14 250	0	14 250
Constructions	3 589 361	418 703	3 170 658
Matériel de transport	585 704	379 034	206 670
Autre matériel d'exploitation	4 055	2 630	1 425
Matériel informatique	373 844	352 500	21 344
Equipements de bureaux	352 941	233 029	119 912
Installations générales, agencements et aménagements divers	473 504	256 669	216 835
Immobilisations corporelles encours	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	5 393 659	1 642 565	3 751 094
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	5 543 509	1 764 560	3 778 949

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres postérieures au 31/12/2007

(en Dinars)

	Acquisition	Cession
Logiciel	8 602	
Matériel informatique	21 478	
Matériel de transport	250 072	155 866
Agencement et installations	9 452	
Mobilier de Bureaux	3 120	
Total	292 724	155 866

4.1.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 31/12/2007 des participations suivantes :

(en Dinars)	Montant souscrit au 31/12/2006	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 31/12/2007	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2007
Participations directes	2 609 812	0	0	2 609 812	2 609 812	71 726	2 538 086
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 055			166 055	166 055		166 055
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	1 000 000			1 000 000	1 000 000		1 000 000
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	71 726	1 072 031
Participations dans le cadre de contrat de portage	2 557 880	0	303 636	2 254 244	2 254 244	284 244	1 970 000
NOUR EL KANTAOUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	151 800	0
FLEXOPRINT (Durée: 3 ans avec délai de grâce de 2 ans; Taux: 7%)	67 000			67 000	67 000	67 000	0
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 4 ans; Taux: 5%)	100 000		30 000	70 000	70 000		70 000
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	89 080		23 636	65 444	65 444	65 444	0
HASDRUBAL THALASSA HOTEL (Durée: 3 ans; Taux: 3%)	500 000		250 000	250 000	250 000		250 000
Hôtel Les Oliviers Palace (Durée: 5 ans; Taux: 5,5%)	200 000			200 000	200 000		200 000
BOUBBEL VACPA (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	500 000			500 000	500 000		500 000
SOCOTRAP* (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	200 000			200 000	200 000		200 000
Société La KOKET (Durée: 30 mois; Taux: 4,25%)	400 000			400 000	400 000		400 000
Société Tourisme Balnéaire et Saharien (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	350 000			350 000	350 000		350 000
Placements rémunérés	1 800 000	0	0	1 800 000	1 800 000	0	1 800 000
COTIF SICAR (Durée: 5 ans; Taux: TMM+1,5%)	1 500 000			1 500 000	1 500 000		1 500 000
COTIF SICAR 2 (Durée: 5 ans; Taux: TMM+0,5%)	300 000			300 000	300 000		300 000
Placements en fonds de capital risque**	1 570 000	0	0	3 115 000	3 115 000	0	3 115 000
SICAR INVEST	785 000			785 000	785 000		785 000
ATD SICAR	785 000			785 000	785 000		785 000
PHENICIA SEED FUND		125 000		125 000	125 000		125 000
ATD SICAR		1 420 000		1 420 000	1 420 000		1 420 000
Total des participations	8 537 692	1 545 000	303 636	9 779 056	9 779 056	355 970	9 423 086

* Société de congélation et de Transformation des Produits de la Pêche (SOCOTRAP) : une SARL, sise à Ellouza, Jbeniana au capital de 360 000D après augmentation en date du 07/03/2005. L'ATL détient 55% du capital de cette société.

** Ressources spéciales gérées pour le compte de l'ATL pour une durée de 5 ans.

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 31/12/2007

	<i>(en Dinars)</i>	
	Acquisition	Cession
Participation SENED SICAR	50 000	
placement en Fonds Gérés SICAR INVEST	500 000	
placement en Fonds Gérés ATD SICAR	1 400 000	
Hotel les Oliviers		66 665
VACPA Boujbel		160 000
ASDRUBAL TALASSA		250 000
Total	1 950 000	476 665

4.2. Etats financiers comparés au 31 Décembre

Par rapport au 31 décembre 2005, les états financiers au 31 décembre 2006 traduisent un changement de méthode de comptabilisation des comptes courants fusionnés en intérêts. Ces comptes courants qui étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan, ont été compensés et présentés sous la même rubrique.

De même, les emprunts libellés en monnaies étrangères, qui étaient comptabilisés et présentés au passif au cours de change en vigueur à la date de tirage, sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 ont été retraités en extra comptable pour les besoins de la comparaison.

4.2.1. Bilans comparés au 31 décembre

(en Dinars)				
ACTIFS	Notes	2 007	2 006	2 005*
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations propres incorporelles	4	149 850	135 188	114 727
Amortissements		-121 995	-114 314	-109 707
Valeurs nettes		27 855	20 874	5 020
Immobilisations propres corporelles	4	5 393 659	5 131 822	5 101 417
Amortissements		-1 642 565	-1 465 530	-1 160 887
Valeurs nettes		3 751 094	3 666 292	3 940 530
Immobilisations en leasing	5	395 566 815	334 615 389	308 546 521
Amortissements		-219 502 399	-192 269 600	-176 994 053
Provision pour dépréciation immo leasing		-5 392 185	-3 886 867	-3 000 011
Valeurs nettes		170 672 231	138 458 922	128 552 458
Immobilisations financières	6	10 211 164	9 029 544	8 044 132
Provisions		-391 900	-326 938	-223 526
Valeurs nettes		9 819 264	8 702 606	7 820 606
Total des actifs immobilisés		184 270 444	150 848 694	140 318 614
Autres Actifs non courants	7	353 715	306 410	267 282
Total des actifs non courants		184 624 159	151 155 104	140 585 896
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés	8	11 627 039	13 547 826	17 029 275
Provisions et Agios réservés		-9 692 672	-10 477 087	-11 229 821
Valeurs nettes		1 934 367	3 070 739	5 799 454
Autres actifs courants	9	2 164 470	1 222 094	1 230 728
Provisions		-153 481	-566 299	-42 944
Valeurs nettes		2 010 989	655 795	1 187 784
Placements et autres actifs financiers	10	5 244 531	3 288 837	1316792*
Provisions		-93 859	-93 859	-98 200
Valeurs nettes		5 150 672	3 194 978	1 218 592
Liquidités et équivalents de liquidités	11	3 214 418	2 212 879	1784690*
Total des actifs courants		12 310 446	9 134 391	9 990 520
TOTAL DES ACTIFS		196 934 605	160 289 495	150 576 416

*Données retraitées pour les besoins de la comparaison (Voir Notes complémentaires 1 et 2 page 84)

(en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2 007	2 006	2 005*
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		11 356 177	10 241 820	10 241 820
Résultats reportés		1 194 244	1 521 461	1 511 245
Total des capitaux propres avant résultat de la période	12	22 550 421	21 763 281	21 753 065
Résultat de l'exercice		3 353 635	2 287 139	1 310 217
Total des capitaux propres avant affectation	12	25 904 056	24 050 420	23 063 282
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	13	111 052 734	90 337 028	80 894 728*
Provisions pour risques et charges		169 849	229 467	262 966
Autres passifs non courants		100 000	100 000	100 000
Total des passifs non courants		111 322 583	90 666 494	81 257 694
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	10 368 695	11 438 584	9 457 545
Autres passifs courants	15	8 480 378	6 705 977	6 395 622
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	40 858 893	27 428 020	30 402 274*
Total des passifs courants		59 707 966	45 572 581	46 255 441
TOTAL DES PASSIFS		171 030 549	136 239 075	127 513 135
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		196 934 605	160 289 495	150 576 416

*Données retraitées pour les besoins de la comparaison (Voir Notes complémentaires 3 et 4 page 84)

4.2.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

(en Dinars)

Désignation	Notes	2 007	2 006	2 005
Produits d'exploitation				
Revenus bruts de leasing		94 557 383	80 409 358	75 701 770
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation		514 860	600 921	655 379
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing		-76 243 768	-65 065 917	-60 733 617
Variation des produits réservés		126 257	173 997	-48 935
Variation des intérêts de retard réservés		92 769	85 547	-60 407
Total des produits d'exploitation	17	19 047 501	16 203 906	15 514 190
Charges financières nettes	18	-8 839 099	-7 755 363	-7 852 320
Produits de placements	19	428 110	470 658	538 973
Produits nets		10 636 512	8 919 203	8 200 843
Charges d'exploitation				
Charges du personnel	20	-2 181 673	-1 872 831	-2 214 651
Autres charges d'exploitation	21	-1 452 951	-1 235 369	-1 246 347
Dotations aux amortissements	22	-463 161	-459 992	-471 006
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	-2 199 450	-2 221 839	-2 430 685
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		-65 444	-67 000	-130 686
Total des charges d'exploitation		-6 362 679	-5 857 031	-6 493 375
Résultat d'exploitation		4 273 833	3 062 171	1 707 468
Autres gains ordinaires		214 731	163 434	186 393
Autres pertes ordinaires		-183 087	-234 581	-111 875
Résultat des activités ordinaires avant impôt		4 305 477	2 991 025	1 781 985
Reprise des provisions pour impôts différés				
Impôts sur les bénéfices		-951 842	-703 886	-471 769
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 353 635	2 287 139	1 310 217
Eléments extraordinaires				
Résultat net de l'exercice	25	3 353 635	2 287 139	1 310 217
Effet des modifications comptables				
Résultat net après modifications comptables		3 353 635	2 287 139	1 310 217

4.2.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

(en Dinars)				
Désignation	Notes	2 007	2 006	2 005
Encaissements clients		115 982 941	99 569 364	90 814 074
Décaissements leasing		-127 763 540	-88 502 576	-71 839 748
Encaissements autres que leasing	27	306 931	48 227 222	27 440 545
Décaissements autres que leasing	28	-2 654 543	-50 146 943	-27 127 903
Décaissement personnel	29	-1 054 959	-1 037 713	-1 365 721
Intérêts payés	30	-7 078 259	-7 340 217	-7 078 004
Intérêts perçus	31	187 237	198 382	130 777
Impôts et taxes payés à l'Etat	31	-5 455 142	-3 587 530	-5 114 340
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-27 529 334	-2 620 011	5 859 680
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	33	-455 684	-46 515	-166 869
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres		38 600	1 650	52 400
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 545 000	-1 150 000	-1 800 000
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières		287 122	224 834	365 480
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1 674 962	-970 030	-1 548 989
Dividendes et autres distributions		-1 463 997*	-1 171 682*	-1 520 909
Encaissements provenant des emprunts	34	156 861 436	70 372 858	64 669 007
Remboursement des emprunts	35	-125 015 110	-65 185 336	-67 861 216
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		30 382 329	4 015 840	-4 713 118
Variation de trésorerie		1 178 033	425 799	-402 426
Trésorerie début d'exercice	10 & 16	2 034 285	1 608 486	2 010 912
Trésorerie fin d'exercice	10 & 16	3 212 318	2 034 285	1 608 486

* Selon les états financiers arrêtés au 31/12/2007 et certifiés par les commissaires aux comptes, les encaissements (180 002D) et les décaissements (1 643 999D) des dividendes et autres distributions ont été présentés séparément. Pour les besoins de comparaison avec l'exercice 2005, on a dû présenter ces deux rubriques d'une manière cumulée sous la rubrique « Dividendes et autres distributions ».

4.2.4. Tableau des engagements hors bilan

	2 007	2 006	2 005
1. ENGAGEMENTS DONNES			
- Accords de financement prêts à mettre en force	6 256 986	11 272 431	6 231 929
Total	6 256 986	11 272 431	6 231 929
2. ENGAGEMENTS RECUS			
- Hypothèques reçues	10 234 603	9 783 938	14 638 335
- Dépôts affectés	1 200 000	1 200 000	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	20 511 504	16 777 246	15 666 620
Total	31 946 107	27 761 184	30 304 955
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
- Crédits consentis non encore versés	2 730 608	45 156	850 370
- Opérations de portage	1 534 870	1 947 537	1 945 470
Total	4 265 478	1 992 693	2 795 840

4.2.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2007

Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2007

Note 1 – Présentation de la société :

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 10.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 10.000.000 actions de 1 DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31/12/2007, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	2 451 240	2 451 240	24.51%
Société Ennaki	1 375 778	1 375 778	13.76%
Banque Nationale Agricole	1 000 000	1 000 000	10.0%
SPDIT SICAF	469 500	469 500	4.7%
Mr Mohamed Sadok DRISS	375 000	375 000	3.8%
SEFINA SICAF	375 000	375 000	3.8%
Hemayed hafedh	302 864	302 864	3.03%
Pireco Petroleum Industriel	300 000	300 000	3.0%
Autres actionnaires	3 350 618	3 350 618	33.4 %
Total	10 000 000	10 000 000	100%

Note 2 – Respect des normes comptables tunisiennes, base de mesure et principes comptables spécifiques:

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2007 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations en leasing (destinées à la location)

A l'exclusion de celles non mises en force, les immobilisations en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amorties, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

Les immobilisations non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Immobilisations leasing en cours » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucune charge d'amortissement, ni de loyer.

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les immobilisations en leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

2. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

En applications de la nouvelle législation fiscale, introduite par la loi de finances pour la gestion 2008 et le décret n°2008-492 du 25 février 2008 fixant les taux maximum des amortissements linéaires et la durée minimale des amortissements des actifs exploités dans le cadre des contrats de leasing et la valeur des actifs immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation, la méthode de l'amortissement dégressif a été abandonnée partir de l'exercice 2007 pour le matériel informatique.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond).

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les immobilisations en leasing (ou encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

A partir de décembre 2006, les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

Note 3 - Faits marquants de la période :

Les faits marquants l'exercice de 2007 se résument comme suit :

1. Une augmentation des mises en force en 2007 pour 34 828 KDT (44%) passant de 80 002 KDT en 2006 à 114 830 KDT en 2007.
2. Une amélioration des revenus nets de leasing qui ont passé de 8 919 KDT en 2006 à 10 636 KDT en 2007, soit une augmentation de 1 717 KDT (19%) due principalement à l'augmentation des produits d'exploitation.
3. Une évolution à la hausse des charges d'exploitation qui ont passé de 5 857 KDT en 2006 à 6 362 KDT en 2007, soit une augmentation de 477 KDT (8%) provenant essentiellement de l'augmentation des charges du personnel pour un montant de 309 KDT (due à l'augmentation du montant des bonus distribués et à la gratification de fin de service octroyée courant le premier semestre 2007).
4. Un bénéfice net de 3 354 KDT en 2007 contre un bénéfice de 2 287 KDT en 2006, enregistrant ainsi un accroissement de 1 067 KDT (47%) par rapport à l'exercice 2006.
5. Le fractionnement de la valeur nominale de l'action ATL de 10 Dinars auparavant, à Un (01) Dinar suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 mai 2007. La date d'effet de ce fractionnement a été fixée au 02 juillet 2007.

6. La notification des résultats de la vérification approfondie de la situation fiscale de l'ATL au titre des exercices 2003, 2004 et 2005. Cette vérification a abouti aux redressements suivants :

- Divers règlements (TVA, IS, retenue à la source au titre des acquisitions immobilières) en principal et intérêt de retard. : 188 906 DT
- Rehaussement du report d'IS : 98 509 DT
- Rehaussement du report de la TVA : 63 576 DT

7. Une radiation de certaines créances clients (write-off) pour un montant global de 1 732 KDT.

Note 4 - Immobilisations propres corporelles et incorporelles:

	Immobilisations brutes				Amortissements			Valeurs nettes au	
	Solde au 31/12/2006	Entrées 2007	Sorties 2007	Solde au 31/12/2007	Solde au 31/12/2006	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/2007	31/12/2006
Logiciels informatiques	127 943	11 557	0	139 500	114 314	7 682	0	121 995	13 630
Immobilisations incorporelles en cours	7 245	3 105	0	10 350	0	0	0	0	7 245
Total des immobilisations incorporelles	135 188	14 662	0	149 850	114 314	7 682	0	121 995	20 875
Terrains	14 250	0	0	14 250	0	0	0	0	14 250
Constructions	3 269 825	319 536	0	3 589 361	344 526	74 177	0	418 703	2 925 299
Matériel de transport	592 804	67 000	74 100	585 704	332 217	110 600	63 783	379 034	260 587
Autre matériel d'exploitation	3 614	441	0	4 055	2 247	383	0	2 630	1 367
Matériel informatique	441 725	11 823	79 704	373 844	374 025	58 137	79 662	352 500	67 700
Equipements de bureaux	351 908	1 033	0	352 941	200 174	32 855	0	233 029	151 734
Installations générales, agencements et aménagements divers	457 695	17 114	1 305	473 504	212 340	45 634	1 305	256 669	245 354
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	5 131 821	416 947	155 109	5 393 659	1 465 529	321 786	144 750	1 642 565	3 666 292
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	5 267 009	431 609	155 109	5 543 509	1 579 843	329 467	144 750	1 764 560	3 687 166

Note 5 - Immobilisations en leasing :

(en DT)

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
Soldes au 31 décembre 2006	334 615 389	192 269 600	3 886 868	138 458 921
Ajouts de la période :	117 163 152	76 518 068	5 392 185	35 252 899
- Investissements	114 830 447	76 387 306	-	38 443 141
- Relocations	2 332 705	130 762	-	2 201 943
- Provisions	-	-	5 392 185	-
Retraits de la période :	-56 211 726	-49 285 269	-3 886 868	-3 039 589
- Cessions à la valeur résiduelle	-37 857 385	-37 805 279	-	-52 106
- Cessions anticipées	-7 363 462	-5 198 223	-	-2 165 239
- Transfert (cessions)	-6 880 115	-4 514 074	-	-2 366 041
- Radiation	-696 427	-483 106	-	-213 321
- Relocations	-3 414 337	-1 284 587	-	-2 129 750
- Reprise de provisions	-	-	-3 886 868	3 886 868
Soldes au 31 Décembre 2007	395 566 815	219 502 399	5 392 185	170 672 231

Note 6 - Immobilisations financières :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Titres de participation :	9 423 086	8 247 166
- Montant brut	9 779 055	8 537 692
- Moins : provisions	-355 969	-290 526
Prêts au personnel :	390 178	449 441
- Montant brut	426 108	485 853
- Moins : provisions	-35 930	-36 412
Dépôts et cautionnements	6 000	6 000
TOTAL EN DT	9 819 264	8 702 606

Note 6-1 : Immobilisations financières (suite):

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			2 609 812	-71 726	2 538 086
- ARAB TUNISIAN INVEST -SICAF	20 000	10	166 055	-	166 055
- SARI	9 900	100	1 143 757	-71 726	1 072 031
- UNIFACTOR	200 000	5	1 000 000	-	1 000 000
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			2 254 244	-284 244	1 970 000
- SOCIETE NOUR EL KANTAQUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE FLEXOPRINT	267	500	67 000	-67 000	-
- SOCIETE DINDY		-	65 444	- 65 444	0
- SOCIETE HASDRUBAL THALASSA	250	1 000	250 000	-	250 000
- SOCIETE BOUJBEL VACPA	5 000	100	500 000	-	500 000
- SOCIETE NAWEL INTERPLASTIC	1 000	100	70 000	-	70 000
- SOCIETE SOCOTRAP	2 000	100	200 000	-	200 000
- HOTEL LES OLIVIERS	40 000	5	200 000	-	200 000
- SOCIETE LA KOKET	4 000	100	400 000	-	400 000
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	350 000	-	350 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			3 115 000	-	3 115 000
- SICAR INVEST	-	-	785 000	-	785 000
- ATD SICAR	-	-	785 000	-	785 000
- PHENICIA SEED FUND			125 000		125 000
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
PLACEMENTS REMUNERES :			1 800 000	-	1 800 000
- COTIF SICAR	-	-	1 800 000	-	1 800 000
TOTAL GENERAL			9 779 056	-355 970	9 423 086

Note 7 – Autres actifs non courants :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Valeur brute	487 410	449 282
Solde d'ouverture	306 410	267 282
Ajouts de l'exercice	181 000	182 000
Résorption de l'exercice	133 694	142 872
VALEUR COMPTABLE NETTE	353 716	306 410

Note 8 - Clients et comptes rattachés :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Valeur brute :	11 627 039	13 547 826
- Créances ordinaires	11 416 863	13 433 177
- Créances - effets impayés	79	-
- Créances - assurance matérielle en leasing	128 705	82 173
- Client - factures à établir	81 392	32 476
Provisions, agios et intérêts réservés :	-9 692 672	-10 477 087
- Provisions pour dépréciation	-8 221 302	-8 546 336
- Agios et intérêts réservés	-1 471 370	-1 930 750
TOTAL EN DT	1 934 367	3 070 739

Note 9 – Autres actifs courants :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Fournisseurs débiteurs :	0	0
- Avance Afrique Auto	0	411 500
- Moins : provisions	0	-411 500
Etat (actif) :	1 821 631	508 042
- Acomptes provisionnels	629 491	424 592
- Report de TVA gelée	-	82 178
- Report de TVA	1 185 832	-
- Retenues à la source	15 328	10 293
- Moins : provisions	-9 020	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	94 755	91 698
- Prêts à moins d'un an	94 745	95 986
- Avances et acomptes	5 255	5 912
- Moins : provisions	-5 245	-10 200
Autres débiteurs :	9 173	5 869
- Avance à Unifactor	92 478	92 478
- Moins : provisions	-92 478	-92 478
- Autres débiteurs divers	55 912	48 970
- Moins : provisions	-46 739	-43 101
Comptes de régularisation actif :	85 430	50 185
- Produits à recevoir	79 664	47 129
- Charges constatées d'avance	5 766	3 056
TOTAL EN DT	2 010 989	655 795

Note 10 – Autres actifs financiers :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Instrument de couverture contre le risque de change	4 855 123	2 944 294
Intérêts courus :	295 549	250 684
- Montant brut	389 408	344 543
- Moins : provisions	-93 859	-93 859
TOTAL EN DT	5 150 672	3 194 978

A partir de 2006, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

Note 11 : Liquidités et équivalents de liquidités:

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Banques	1 686 541	577 241
Caisses	10 925	9 500
Chèques à encaisser	1 516 951	1 626 138
TOTAL EN DT	3 214 418	2 212 879

NOTE 12 - Tableau de mouvement des capitaux propres :

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2006	10 000 000	1 000 000	9 241 820	1 521 461	2 287 139	24 050 420
Affectation du résultat de l'exercice 2006	-	-	1 114 357	1 172 782	-2 287 139	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006	-	-	-	-1 500 000	-	-1 500 000
Résultat de l'exercice 2007	-	-	-	-	3 353 635	3 353 635
Soldes au 31 décembre 2007	10 000 000	1 000 000	10 356 177	1 194 244	3 353 635	25 904 055

NOTE 12-1 - Résultat par action : (Montants exprimés en dinars)

Bénéfice 2006	2 287 139
Bénéfice 2007	3 353 635
Nombre d'actions	10 000 000
Bénéfice par action 2006	0,229
Bénéfice par action 2007	0,335

L'assemblée générale extraordinaire de l'ATL réunie le 31 mai 2007 a décidé la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007. Le résultat par action de 2006 a été retraité en proforma pour les besoins de la comparabilité.

Note 13 - Emprunts :

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2007				MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2006					
	Emprunts courants			Emprunts	Emprunts courants			Emprunts	Total	
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts courus	Total	Général	
Emprunts obligataires	18 000 000	2 895 762	20 895 762	67 000 000	87 895 762	20 020 000	3 177 402	23 197 402	55 000 000	78 197 402
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :	3 432 056	336 038	3 768 094	42 552 734	46 320 828	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	38 188 052
- Crédit direct-BEI	2 559 188	253 640	2 812 827	40 370 827	43 183 654	1 606 091	271 898	1 877 989	32 282 327	34 160 317
- Crédit rétrocedé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	68 264	777 756	1 773 729	2 551 485	709 492	82 335	791 827	2 483 222	3 275 049
- Crédit rétrocedé par l'Etat- BIRD	163 376	14 134	177 511	408 178	585 689	163 376	17 832	181 208	571 479	752 687
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	14 250 000	77 339	14 327 339	1 500 000	15 827 339	-	-	-	-	-
- CITI BANK	12 000 000	70 151	12 070 151	-	12 070 151	-	-	-	-	-
- ABC	2 250 000	7 188	2 257 188	1 500 000	3 757 188	-	-	-	-	-
Total des emprunts bancaires	17 682 056	413 377	18 095 433	44 052 734	62 148 167	2 478 959	372 065	2 851 024	35 337 028	38 188 052
Billets de trésorerie	1 700 000	-	1 700 000	-	1 700 000	1 200 000	-	1 200 000	-	1 200 000
Total en DT	37 382 056	3 309 139	40 691 195	111 052 734	151 743 929	23 698 959	3 549 467	27 248 426	90 337 028	117 585 454

Note 14 – Fournisseurs et comptes rattachés :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Fournisseurs de leasing :	9 982 477	11 164 381
- Fournisseurs ordinaires	1 827 271	3 431 622
- Fournisseurs effets à payer	8 155 206	7 732 759
Autres fournisseurs :	386 218	274 202
- BIAT Assurance	195 670	118 792
- Divers fournisseurs	190 549	155 410
TOTAL EN DT	10 368 695	11 438 584

Note 15 – Autres passifs courants:

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Produits constatés d'avance :	4 809 679	4 234 786
- Produits de leasing	4 809 679	4 230 786
- Autres produits	-	4 000
Avances et acomptes reçus des clients	1 192 153	602 248
Etat impôts et taxes :	1 137 887	902 494
- Impôt sur les sociétés	951 842	703 886
- Autres impôts et taxes	186 045	198 608
Personnel :	539 613	445 569
- Bonus et primes de bilan à payer	449 360	348 749
- Congés à payer	90 253	96 820
Créditeurs divers	449 619	270 477
Autres charges à payer	242 096	142 930
Organismes de sécurité sociale	101 327	99 468
Compte d'attente passif	8 004	8 004
TOTAL EN DT	8 480 378	6 705 977

Note 16 - Concours bancaires et autres passifs financiers :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Echéances à moins d'un an sur :	37 382 056	23 698 959
- Emprunts obligataires	18 000 000	20 020 000
- Crédits bancaires	17 682 056	2 478 959
- Billets de trésorerie	1 700 000	1 200 000
Intérêts courus sur :	3 469 949	3 549 467
- Emprunts obligataires	2 895 762	3 177 402
- Crédits bancaires	574 187	372 065
Concours bancaires	2 100	178 594
Autres	4 788	1 000
TOTAL EN MDT	40 858 893	27 428 020

Note 17 – Produits d'exploitation

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Revenus bruts de leasing :	94 557 383	80 409 358
- Loyers de leasing	94 085 238	79 937 453
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	247 305	304 577
- Frais de dossiers	170 581	118 641
- Frais de rejet	54 260	48 687
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	514 860	600 921
- Intérêts de retard	386 612	430 781
- Produits accessoires	49 600	43 078
- Autres produits d'exploitation	78 648	127 061
Régularisations des revenus :	-76 024 742	-64 806 373
- Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-76 243 768	-65 065 917
- Variation des produits réservés	126 257	173 997
- Variation des intérêts de retard réservés	92 769	85 547
TOTAL EN DT	19 047 501	16 203 907

Note 18 - Charges financières nettes :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Intérêts sur emprunts obligataires	4 898 765	4 925 429
Intérêts sur crédits bancaires	3 266 472	2 399 223
Intérêts intercalaires	72 077	157 799
Intérêts sur billets de trésorerie	454 949	256 923
Commissions et frais sur émission d'emprunts	2 730	3 957
Pénalités de retard (Redressement fiscal)	44 418	
Intérêts sur comptes courants	99 688	12 032
TOTAL EN DT	8 839 099	7 755 363

Note 19 – Produits des placements :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Intérêts de portage	114 309	116 804
Revenus des bons du Trésor	-	127 193
Dividendes	140 394	79 000
Revenus des fonds gérés	69 773	57 609
Revenus des placements gérés (COTIF)	85 384	82 302
Jetons de présence	18 250	7 750
TOTAL EN DT	428 110	470 658

Note 20 – Charges du personnel :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Salaires et compléments de salaires	1 280 428	1 188 053
Bonus et prime de bilan	438 521	270 232
Charges sociales	310 051	256 914
Autres charges du personnel	152 673	157 632
TOTAL EN DT	2 181 673	1 872 831

Note 21 - Autres charges d'exploitation :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Honoraires et autres rémunérations	456 620	279 687
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	218 523	179 453
Impôts et taxes	200 596	140 454
Publicité, publications et relations publiques	96 676	96 280
Frais postaux et de télécommunication	81 697	94 559
Services bancaires et assimilés	100 126	94 343
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	74 457	79 125
Cotisations APB	3 004	55 246
Loyers et charges locatives	50 026	50 035
Frais de gestion des valeurs mobilières	33 807	30 269
Autres charges d'exploitation	137 419	135 918
TOTAL EN DT	1 452 951	1 235 369

Note 22 – Dotations aux amortissements :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 682	4 607
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	321 786	312 512
Dotations aux résorptions des charges à répartir	133 693	142 872
TOTAL EN DT	463 161	459 992

Note 23 – Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

	Solde au	Solde au
	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	5 056 972	3 684 048
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	-2 389 677	-1 984 135
Résultat de la radiation des créances :	5 072	0
- Pertes sur créances radiées	1 732 438	1 306 247
- Reprises des provisions sur créances radiées	-1 487 011	-1 132 514
- Reprises des agios réservés sur créances radiées	-224 409	-173 639
- Reprises des intérêts réservés sur créances radiées	-15 946	-94
Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	2 736	468 782
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-416 035	-6 856
Dotations aux provisions pour risques et charges	32 520	60 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	-92 138	-
TOTAL EN DT	2 199 450	2 221 839

Le résultat de la radiation des créances de 2007 est dû aux frais de suivi de certains dossiers engagés courant l'exercice 2007.

Note 24 - Tableau de détermination du résultat fiscal :

	Exercice clos le 31 décembre 2007
Bénéfice comptable avant impôt	3 353 635
Réintégrations :	6 791 899
- Impôt sur les sociétés	951 842
- Provisions pour dépréciation des clients	5 056 972
- Provisions non déductibles	100 700
- Provisions pour congés à payer	90 253
- Charges non déductibles de l'exercice :	592 132
- <i>Pénalités fiscales et sociales</i>	44 418
- <i>Jetons de présence</i>	261 250
- <i>Cadeaux, réceptions et frais de spectacle</i>	25 123
- <i>Charges sur voitures de tourisme supérieur à 9CV</i>	22 226
- <i>Autres charges non déductibles</i>	239 115
Déductions :	329 352
- Provisions pour congés à payer	96 820
- Reprises sur provisions pour risques	92 138
- Dividendes reçus	140 394
Bénéfice fiscal avant imputation des reports déficitaires	9 816 183
Bénéfice fiscal	9 816 183
<i>Dotations aux provisions pour créances douteuses</i>	5 056 972
Bénéfice imposable avant réinvestissements exonérés	4 759 211
Réinvestissements exonérés :	2 075 000
- ATD SICAR	1 400 000
- SICAR INVEST	500 000
- PHENICIA SEED FUND	125 000
- SENED SICAR	50 000
Bénéfice imposable	2 684 211
Impôt sur les sociétés 35%	939 474
Minimum d'impôt	951 842

Note 25 - Tableau des soldes intermédiaires de gestion :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
Revenus de leasing	94 557 383	80 409 358
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-76 243 768	-65 065 917
Revenus nets de leasing	18 313 615	15 343 442
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	514 860	600 921
Variation des produits réservés	126 257	173 997
Variation des intérêts de retard réservés	92 769	85 547
Charges financières nettes	-8 839 099	-7 755 363
MARGE COMMERCIALE (PNB)	10 208 402	8 448 544
Produits des placements	428 110	470 658
Charges de personnel	-2 181 673	-1 872 831
Autres charges d'exploitation	-1 452 951	-1 235 369
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 001 888	5 811 002
Autres gains ordinaires	214 731	163 434
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-463 161	-459 992
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 199 450	-2 221 839
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-65 444	-67 000
Autres pertes ordinaires	-183 087	-234 581
Impôt sur les sociétés	-951 842	-703 886
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 353 635	2 287 139

Note 26 : Tableau des engagements hors bilan :

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
1. ENGAGEMENTS DONNES		
- Accords de financement prêts à mettre en force	6 256 986	11 272 431
Total en DT	6 256 986	11 272 431
2. ENGAGEMENTS RECUS		
- Hypothèques reçues	10 234 603	9 783 938
- Dépôts affectés	1 200 000	1 200 000
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	20 511 504	16 777 246
Total en DT	31 946 107	27 761 184
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
- Crédits consentis non encore versés	2 730 608	45 156
- Opérations de portage	1 534 870	1 947 537
Total en DT	4 265 478	1 992 693

Note 27 - Encaissements autres que le leasing

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Remboursement Bons du Trésor	-	-
- Remboursement pension à terme	-	47 900 000
- Divers encaissements	306 931	327 222
Total en DT	306 931	48 227 222

Note 28 - Décaissements autres que le leasing

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	128 891	116 097
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	-	225 957
- Souscription Bons du Trésor	-	-
- Divers décaissements	1 994 618	1 643 653
- Enregistrement	531 034	261 236
- Souscription pension à terme	-	47 900 000
Total en DT	2 654 543	50 146 943

Note 29 - Décaissements personnels

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Crédits	33 243	119 365
- Salaires	1 021 716	918 348
Total en DT	1 054 959	1 037 713

Note 30 - Intérêts payés

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Agios débiteurs	81 384	12 040
-Intérêts sur Billets de Trésorerie	55 562	65 905
-Intérêts sur crédit BEI	1 946 972	2 118 559
- Intérêts sur crédits MT	490 017	15 799
- Intérêts sur emprunts obligataires	4 395 572	4 877 270
- Intérêts sur crédit EXIM	88 282	203 748
- Intérêts sur crédit BIRD	20 470	46 896
Total en DT	7 078 259	7 340 217

Note 31 - Intérêts perçus

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Agios créditeurs	38 709	31 828
- Intérêts sur Bons du Trésor	-	101 754
- Intérêts sur pension à terme	-	-
- Intérêts sur portage	148 528	64 800
Total en DT	187 237	198 382

Note 32 - Impôts et taxes payés à l'Etat

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Acomptes provisionnels	483 772	243 115
- Déclaration IS	282 973	21 771
- Déclarations CNSS	451 445	472 595
- Déclarations mensuelles d'impôt	4 045 487	2 846 134
- Autres	191 465	3 915
Total en DT	5 455 142	3 587 530

Note 33 - Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations propres

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Constructions	367 511	-
- Agencements, Aménagements et installations	-	18 143
- Matériel informatique	21 856	27 603
- Matériel de transport	65 995	-
- Matériel et mobilier de bureau	322	769
Total en DT	455 684	46 515

Note 34 -Encaissements provenant des emprunts

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Encaissement billet de trésorerie	85 779 935	40 372 858
- Encaissement crédit BEI	8 581 500	-
- Encaissement crédit MT	32 500 000	-
- Encaissement emprunts obligataires	30 000 000	30 000 000
Total en DT	156 861 435	70 372 858

Note 35 - Remboursement des emprunts

	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 31 décembre 2006
- Remboursement billets de trésorerie	85 600 000	42 700 000
- Remboursement crédit BIRD	182 505	163 309
- Remboursement crédit BEI	2 003 261	-
- Remboursement crédit MT	16 609 926	500 000
- Remboursement emprunts obligataires	19 826 490	21 112 528
- Remboursement crédit EXIM	792 928	709 499
Total en DT	125 015 110	65 185 336

4.2.6. Classement des actifs de l'ATL en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 Décembre 2007

1- Classement des actifs en fonction des risques encourus :

Rubrique	Engagements	Ajustements	Quotité	Risques encourus
Immobilisations incorporelles nettes	27 855		100%	27 855
Immobilisations nettes utilisées par la société	3 751 094		100%	3 751 094
Immobilisations nettes destinées à la location	170 672 231		92%	157 212 545
Encours immobilier	19 523 442		50%	9 761 721
Encours mobilier	149 980 401		100%	149 980 401
Immobilisations en cours	2 730 608		100%	2 730 608
Quote-part Amortissement 2007	3 829 965			0
Quote-part Produits constatés d'avance		-4 805 479		0
Quote-part nette (Eng. Pondérés à 50%)		-95 458	50%	-47 729
Quote-part nette (Eng. Pondérés à 100%)		-880 056	100%	-880 056
Provisions sur encours immobilier	-2 119 570		50%	-1 059 785
Provisions sur encours mobilier	-3 272 615		100%	-3 272 615
Immobilisations financières nettes	9 819 264		100%	9 819 264
Portefeuille de participations	9 779 056		100%	9 779 056
Provisions	-355 970		100%	-355 970
Autres Immobilisations financières	432 108		100%	432 108
Provisions sur autres immobilisations financières	-35 930		100%	-35 930
Autres actifs non courants	353 716		0%	0
Clients et comptes rattachés nets	1 934 367		43%	823 704
Impayés (immobilier)	1 177 499	-151 217	50%	513 141
Impayés (mobilier)	10 176 127	-1 040 935	100%	9 135 192
Couverture sur impayés (immobilier)	-1 189 260		50%	-594 630
Couverture sur impayés (mobilier)	-8 440 174		100%	-8 440 174
Autres créances	273 413		100%	273 413
Provision sur autres créances	-63 237		100%	-63 237
Autres actifs courants nets	2 010 989		9%	180 338
Opérations avec l'Etat	1 830 651		0%	0
Débiteurs divers	333 819		100%	333 819
Provisions sur débiteurs divers	-153 481		100%	-153 481
Autres actifs financiers	5 150 672		6%	295 549
Instrument de couverture contre le risque de change	4 855 123		0%	0
Intérêts courus	295 549		100%	295 549
Liquidités et équivalents de liquidités	3 214 417		55%	1 752 459
Caisse	10 925		0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	1 686 541		20%	337 308
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	203 600		50%	101 800
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 313 351		100%	1 313 351
TOTAL ACTIFS	196 934 605		88%	173 862 808
Contrats signés non mis en force (immobilier)			50%	0
Contrats signés non mis en force (mobilier)	6 256 985		100%	6 256 985
ENGAGEMENTS HORS BILAN	6 256 985		100%	6 256 985
TOTAL BILAN	203 191 590		89%	180 119 793

2- Ratio de couverture des risques au 31 décembre 2007:

FONDS PROPRES	
Capital	10 000 000
Réserves	11 356 177
Report à nouveau (CR)	1 126 903
Résultats non distribués de l'exercice	3 353 635
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-353 716
Effets Modifications Comptables	67 341
Dividendes à distribuer	-1 500 000
TOTAL FONDS PROPRES	24 050 339
TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	180 119 793
TOTAL FONDS PROPRES	24 050 339
RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	13.35%

4.2.7. Notes complémentaires

1. Autres actifs financiers :

A partir de 2006, le contrat de couverture conclu avec Tunis Ré, contre les fluctuations des taux de change, est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture. Les données de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma pour les besoins de la comparaison.

2. Liquidités et équivalent de liquidités :

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

3. Emprunts :

A partir de 2006, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable IAS 21. Ainsi, les données comparatives de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma. Parallèlement, le contrat de couverture conclu avec Tunis Ré, contre les fluctuations des taux de change, est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture. Les données comparatives de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma.

4. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

4.2.8. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes

✓ Rapport général :



Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
www.deloitte.com



Générale d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azzam
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisia

Tél : +216 71 849 922
Fax : +216 71 847 460
www.gem.com.tn

Tunis, le 15 avril 2008

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2007.

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Audit.Tax.Consulting.Corporate Finance.

Member of
UHY International

Auditing & Business Consulting

3. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 27 décembre 2007, et sous sa forme définitive le 10 avril 2008. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à la date de ce rapport.

- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

5. Nous avons assisté à l'inventaire physique des caisses et des immobilisations propres de la société en date du 31 décembre 2007.

6. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 15.378 mdt, au 31 décembre 2007, dont 356 mdt au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 13.906 mdt réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1.471 mdt.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2007, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

7. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe 4 ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 9 à 47 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2007 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

8. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

9. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

10. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease*, portent au 31 décembre 2007, sur 180.120 mdt dont 6.257 mdt au titre des engagements hors bilan et représentent 89% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle, des quotes-parts des produits constatés d'avance, ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2007. Les fonds propres de la société totalisent 24.050 mdt et représentent environ 13,35% du total des actifs pondérés.

11. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 80,86% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1.099 cas portant sur 161.849 mdt par rapport à un total de 200.166 mdt.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31/12/2007 comme suit :

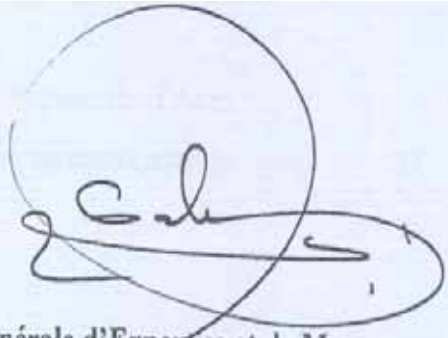
Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
167.069 mdt	14.153 mdt	3.772 mdt	1.369 mdt	13.803 mdt

12. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 10 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement le seuil de 15% des fonds propres et qu'aucune relation ne présente individuellement un engagement pondéré supérieur à 25% des fonds propres de la société.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.



Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR



Général d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

✓ Rapport spécial :

Deloitte.

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
www.deloitte.com

GEN GENERALE D'EXPERTISE
& DE MANAGEMENT

Générale d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azzam
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisia

Tél : +216 71 849 922
Fax : +216 71 847 460
www.gem.com.tn

Tunis, le 15 avril 2008

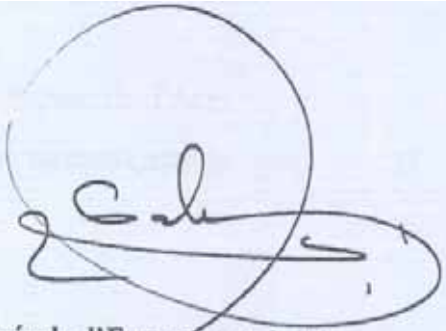
Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la société entrant dans le domaine d'application des articles précités.

A l'occasion de nos travaux de commissariat aux comptes, nous n'avons pas relevé de conventions conclues par la société visées par les textes de loi sus indiqués.



Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR



Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Audit.Tax.Consulting.Corporate Finance.

Member of
UHY International

Auditing & Business Consulting

4.2.9. Les engagements financiers

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS						
Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
	(en dinars)					
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	6 256 986	clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir						
Total	6 256 986					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)	1 200 000	clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	10 234 603	Clients				
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	20 511 504	Clients				
Total	31 946 107					
2- Engagements réciproques						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	2 730 608	Clients				
* Opération de portage	1 534 870	investisseurs				
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
Total	4 265 478					
II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie		Provisions		
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

4.3. Encours des emprunts émis par l'ATL

(en dinars)

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2007				MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2006			
	Emprunts courants		Emprunts		Emprunts courants		Emprunts	
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts courus	Total
Emprunts obligataires	18 000 000	2 895 762	20 895 762	67 000 000	87 895 762	20 020 000	3 177 402	23 197 402
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :	3 432 056	336 038	3 768 094	42 552 734	46 320 828	2 478 959	372 065	2 851 024
- Crédit direct-BEI	2 559 188	253 640	2 812 827	40 370 827	43 183 654	1 606 091	271 898	1 877 989
- Crédit rétrocedé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	68 264	777 756	1 773 729	2 551 485	709 492	82 335	791 827
- Crédit rétrocedé par l'Etat- BIRD	163 376	14 134	177 511	408 178	585 689	163 376	17 832	181 208
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	14 250 000	77 339	14 327 339	1 500 000	15 827 339	-	-	-
- CITI BANK	12 000 000	70 151	12 070 151	-	12 070 151	-	-	-
- ABC	2 250 000	7 188	2 257 188	1 500 000	3 757 188	-	-	-
Total des emprunts bancaires	17 682 056	413 377	18 095 433	44 052 734	62 148 167	2 478 959	372 065	2 851 024
Billets de trésorerie	1 700 000	-	1 700 000	-	1 700 000	1 200 000	-	1 200 000
Total/	37 382 056	3 309 139	40 691 195	111 052 734	151 743 929	23 698 959	3 549 467	90 337 028
								117 585 454

4.3.1. Les emprunts obligataires

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Echéance annuelle	Encours au 31/12/2007 (en Dinars)	31/03/2008		
						(en Dinars)	A moins d'un an	Echéance A plus d'un an
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4% - TMM +1,5%	20 000 000	BBB+	15/03/2004	15-mars	8 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25% - TMM +1,5%	15 000 000	BBB+	16/08/2004	16-août	6 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% - TMM +1,25%	15 000 000	BBB+	31/03/2005	31-mars	9000000	6000000	3 000 000	6 000 000
"ATL 2006/1" - 7 ans* - Taux: 6,5%	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	30000000	30000000	0	30 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: 6,5% - TMM +0,75%	30 000 000	BBB	31/08/2007	31-août	30000000	30000000	6 000 000	24 000 000
"ATL 2008/1" - 5 ans - Taux: 6,5% - TMM +0,75%	30 000 000	BBB	30/05/2008	30-mai		30000000	0	30 000 000
Total					85 000 000	108 000 000	18 000 000	97 000 000

* dont 2 ans de franchise

4.3.2. Les crédits moyen terme

Intitulé	Date de réalisation	Montant de l'emprunt	Encours au 31/12/2006	Encours au 31/12/2007	Echéance	
					Moins d'un an	Plus d'un an
BIRD	1996	1 959 092	734 855	571 554	163 376	408 178
Somme BIRD		1 959 092	734 855	571 554	163 376	408 178
EXIM BANK	1999	7 840 441	3 192 713	2 483 222	709 492	1 773 730
Somme EXIM		7 840 441	3 192 713	2 483 222	709 492	1 773 730
BEI	2004	10 782 600	10 254 600	9 427 500	1 412 612	8 014 887
BEI	2004	5 391 300	5 127 300	5 057 614	689 253	4 368 361
BEI	2005	3 594 200	3 418 200	3 594 200	228 486	3 365 714
BEI	2005	3 594 200	3 418 200	3 594 200	228 837	3 365 363
BEI	2005	9 249 178	8 796 266	9 249 178	0	9 249 178
BEI	2005	3 021 824	2 873 852	3 021 824	0	3 021 824
BEI	2007	8 985 500	0	8 985 500	0	8 985 500
Somme BEI		44 618 802	33 888 418	42 930 016	2 559 188	40 370 827
CITI Bank	2007	12 000 000	0	12 000 000	12 000 000	
ABC	2007	4 500 000	0	3 750 000	2 250 000	1 500 000
Total		70 918 335	37 815 986	61 734 792	17 682 056	44 052 735

4.3.3. Les crédits à court terme (billets de trésorerie)

(en dinars)

	Montant	Echéance	Tombée
ATD SICAR	1 000 000	10/03/2008	1 000 000
ATD SICAR	700 000	30/01/2008	700 000
Total	1 700 000		1 700 000

4.4. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2008/1 »

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en Dinars		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	17	208 300	18 830 000	2 000 000	69.4%
FCP	6	12 200	1 220 000		4.1%
Assurances	3	29 500	2 950 000		9.8%
Banques	1	50 000	3 000 000	2 000 000	16.7%
Personnes physiques	-	-	-	-	-
Personnes morales	-	-	-	-	-
Total	27	300 000	26 000 000	4 000 000	100.0%

4.5. Soldes intermédiaires de gestion

(en Dinars)									
Produits	2 007	2 006	2 005	Charges	2 007	2 006	2 005	Soldes	
Revenus de leasing	94 557 383	80 409 358	75 701 770	Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	76 243 768	65 065 917	60 733 617	Revenus nets de leasing	18 313 615 15 343 441 14 968 153
Revenus nets de leasing	18 313 615	15 343 441	14 968 153	Charges financières nettes	8 839 099	7 755 363	7 852 320		
Intérêts de retard	386 612	430 782	499 552						
Autres produits d'exploitation	128248	170 140	155 827						
Variation des produits réservés	126 257	173 997	-48 935						
Variation des intérêts de retard réservés	92 769	85 547	-60 407						
Produits d'exploitation	19 047 501	16 203 907	15 514 190	Total des charges financières	8 839 099	7 755 363	7 852 320	Marge commerciale (PNB)	10 208 402 8 448 544 7 661 870
Marge commerciale (PNB)	10 208 402	8 448 544	7 661 870	Autres charges d'exploitation	1 452 951	1 235 369	1 246 347		
Produits des placements	428 110	470 658	538 973	Charges du personnel	2 181 673	1 872 831	2 214 651		
Total	10 636 512	8 919 202	8 200 843		3 634 624	3 108 200	3 460 998	Excédent Brut d'Exploitation	7 001 888 5 811 002 4 739 845
Excédent Brut d'Exploitation	7 001 888	5 811 002	4 739 845	Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	463 161	459 992	471 006		
Autres gains ordinaires	214 731	163 434	186 393	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	5 056 972	3 684 048	3 294 705		
Reprises sur provisions pour impôt différé		0	0	Reprise sur provision pour dépréciation des créances	-2 389 677	-1 984 135	-974 019		
				Résultat de la radiation des créances	5 072	0	0		
				Dotations pour dépréciation d'autres actifs	2 736	468 782	0		
				Reprise pour dépréciation d'autres actifs	-416 035	-6 856	0		
				Dotations pour risques et charges	32 520	60 000	140 000		
				Reprise sur provisions pour risques et charges	-92 138	0	-30 000		
				Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	65 444	67 000	130 686		
				Autres pertes ordinaires	183 087	234 581	111 875		
				Impôts sur les bénéfices	951 842	703 886	471 769	Résultat des activités ordinaires après impôt	3 353 635 2 287 139 1 310 217
Total	7 216 619	5 974 436	4 926 238	Total	3 862 984	3 687 297	3 616 021		
Résultat des activités ordinaires après impôt	3 353 635	2 287 139	1 310 217	Résultat négatif des activités ordinaires					
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires					
Effet positif des modifications comptables		0	0	Effet négatif des modifications comptables					
Total	3 353 635	2 287 139	1 310 217	Total	0	0	0	Résultat net	3 353 635 2 287 139 1 310 217

4.6. Tableau de mouvement des capitaux propres

(en Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques divers	Réserves Ordinaires	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2004	10 000 000	1 000 000	7 639 632	402 187	1 200 000	0	1 149 132	1 927 114	23 318 065
Affectation approuvée par l'AGO du 26/05/2005									0
Dividendes de 2004							1 927 114	-1 927 114	0
Tantièmes de 2004							-1 500 000		-1 500 000
Résultat au 31/12/2005							-65 000		-65 000
Solde au 31/12/2005	10 000 000	1 000 000	7 639 632	402 187	1 200 000	0	1 511 246	1 310 216	23 063 281
Affectation approuvée par l'AGO du 26/05/2006									0
Dividendes de 2005							1 310 216	-1 310 216	0
Résultat au 31/12/2006							-1 300 000		-1 300 000
Solde au 31/12/2006	10 000 000	1 000 000	7 639 632	402 187	1 200 000	0	1 521 462	2 287 139	24 050 420
Affectation approuvée par l'AGO du 31/05/2007			1 000 000	114 357 *			1 172 782	-2 287 139	0
Dividendes de 2006							-1 500 000		-1 500 000
Résultat au 31/12/2007								3 353 635	3 353 635
Solde au 31/12/2007	10 000 000	1 000 000	8 639 632	516 544	1 200 000	0	1 194 244	3 353 635	25 904 055
Affectation approuvée par l'AGO du 21/05/2008			500 000	167 682		2 000 000	685 953	-3 353 635	0
Dividendes de 2007							-1 500 000		-1 500 000
Solde après affectation	10 000 000	1 000 000	9 139 632	684 226	1 200 000	2 000 000	380 197	0	24 404 055

* dont 30 000D utilisés à fonds perdus pour le financement des activités sociales

4.7. Affectation des résultats des trois derniers exercices

(en Dinars)

	2 007	2 006	2 005
Bénéfice disponible	3 353 635	2 287 139	1 310 217
Report à nouveau	1 194 244	1 521 462	1 511 245
Bénéfice à répartir	4 547 879	3 808 601	2 821 462
Réserve légale (5%)	0	0	0
Bénéfice net à répartir	4 547 879	3 808 601	2 821 462
Dotation pour fonds social	167 682	114 357*	0
Réserves ordinaires	2 000 000		
Réserves pour réinvestissements exonérés	500 000	1 000 000	0
Bénéfice net distribuable	1 880 197	2 694 244	2 821 462
Dividendes statutaires	1 500 000	500 000	1 300 000
Super dividende	0	1 000 000	0
Report à nouveau	380 197	1 194 244	1 521 462

* dont 30 000D utilisés à fonds perdus pour le financement des activités sociales

4.8. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

(en Dinars)

	2 007	2 006	2 005*
Total des produits d'exploitation	19 047 501	16 203 906	15 514 190
Produits nets de leasing	10 636 512	8 919 203	8 200 843
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	10 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat d'exploitation	4 273 833	3 062 171	1 707 468
Résultat d'exploitation par action	0.427	3.062	1.707
Revenus par action	1.905	16.204	15.514

* Les retraitements effectués au titre de l'exercice 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

4.9. Evolution du bénéfice net

(en Dinars)

Désignation	2 007	2 006	2 005*
Bénéfice avant impôt (en Dinars)	4 305 477	2 991 025	1 781 985
Bénéfice net d'impôt (en Dinars)	3 353 635	2 287 139	1 310 217
Capital social (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	10 000 000	1 000 000	1 000 000
Bénéfice par action avant impôt (en Dinars)	0.431	2.991	1.782
Bénéfice par action net d'impôt (en Dinars)	0.335	2.287	1.310
Bénéfice avant impôt / Capital social	43.1%	29.9%	17.8%
Bénéfice net d'impôt / Capital social	33.5%	22.9%	13.1%

*Les retraitements effectués au titre de l'exercice 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

4.10. Evolution des dividendes

Désignation	2 005	2 006	2 007
Dividendes (en Dinars)	1 300 000	1 500 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1.300	1.500	0.150
% du nominal	13%	15%	15%
Date de paiement	02/06/2006	02/07/2007	02/06/2008

4.11. Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation	2 007	2 006	2 005*
Bénéfice net (en Dinars)	3 353 635	2 287 139	1 310 217
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing (en Dinars)	76 243 768	65 065 917	60 733 617
Amortissements des immobilisations propres	463 161	459 992	471 006
Provisions	2 264 894	2 288 839	2 561 371
Marge brute d'autofinancement (en Dinars)	82 325 458	70 101 887	65 076 211

*Les retraitements effectués au titre de l'exercice 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

4.12. Evolution de la structure financière

4.12.1. Fonds de roulement

(en Dinars)			
Désignation	2 007	2 006	2 005*
Capitaux propres avant affectation (1)	25 904 056	24 050 420	23 063 282
Passifs non courants (2)	111 322 583	90 666 495	81 257 694
Capitaux permanents (1)+(2)	137 226 639	114 716 915	104 320 976
Actifs non courants (3)	184 624 159	151 155 104	140 585 895
Fonds de roulement (1)+(2)-(3)	-47 397 520	-36 438 189	-36 264 919

* Les retraitements effectués au titre de l'exercice 2005 n'ont pas d'impact sur ces chiffres

4.12.2. Besoin en fonds de roulement

(en Dinars)			
Désignation	2 007	2 006	2 005*
Clients et comptes rattachés (1)**	1 934 367	3 070 739	5 799 454
Autres actifs courants (2)**	2 010 989	655 795	1 187 784
Placements et autres actifs financiers (3)**	5 150 672	3 194 978	1 218 592
Fournisseurs et autres comptes rattachés (4)	10 368 695	11 438 584	9 457 545
Autres passifs courants (5)	8 480 378	6 705 977	6 395 622
Autres passifs financiers (6)***	40 856 793	27 249 426	30 226 071
Besoin en fonds de roulement (1)+(2)+(3)-(4)-(5)-(6)	-50 609 838	-38 472 475	-37 873 408

* Selon états financiers retraités

** Les montants correspondants sont nets de provisions

*** Retraités des concours bancaires

4.12.3. Trésorerie nette :

(en Dinars)

Désignation	2 007	2 006	2 005*
Liquidités et équivalents de liquidités	3 214 418	2 212 879	1 784 690
Concours bancaires**	2 100	178 594	176 203
Trésorerie nette	3 212 318	2 034 285	1 608 487

* Selon états financiers retraités

** nets des autres passifs financiers (échéance à moins d'un an et agios réservés sur crédits court terme)

4.13. Indicateurs de gestion et Ratios

Désignation	2 007	2 006	2 005*
<u>Indicateurs de gestion (en dinars)</u>			
Résultat net (1)	3 353 635	2 287 139	1 310 217
Engagements (2) (Immo en location nettes + Immo financières nettes + Clients bruts)	192 118 534	160 709 354	153 402 338
Fonds propres avant résultat net (3)	22 550 421	21 763 281	21 753 065
Clients et comptes rattachés (4)	11 627 039	13 547 826	17 029 275
Créances classées (5)	18 636 194	18 848 766	24 468 088
Agios réservés (6)	1 471 370	1 930 750	2 364 028
Provisions clients (7)	13 613 487	12 433 204	11 865 804
Emprunts et concours bancaires moyens (8) (Moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1)	134 838 338	114 531 025	113 126 910
Charges financières (9)	8 839 099	7 755 363	7 852 320
Capitaux permanents (10)	137 226 639	114 716 915	104 320 976
<u>Ratios propres aux sociétés de leasing</u>			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	11.74%	13.54%	14.18%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	14.87%	10.51%	6.02%
Couverture clients (6)+(7)/(4)	129.74%	106.02%	83.56%
Risque portefeuille (4)/(2)	6.05%	8.43%	11.10%
Taux des créances classées (5)/(2)	9.70%	11.73%	15.95%
Ratio de couverture des créances classées (6)+(7)/(5)	80.94%	76.21%	58.16%
Taux de financement apparent (9)/(8)	6.56%	6.77%	6.94%
Ratio des fonds propres selon circulaire de la BCT n° 99-04**	13.35%	14.48%	15.84%
<u>Ratios de structure</u>			
Actifs non courants / Total bilan	93.75%	94.30%	93.37%
Actifs courants / Total bilan	6.25%	5.70%	6.63%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	13.15%	15.00%	15.32%
Passifs non courants / Total bilan	56.53%	56.56%	53.96%
Passifs courants / Total bilan	30.32%	28.43%	30.72%
Total passifs / Total bilan	86.85%	85.00%	84.68%
<u>Ratios de gestion</u>			
Résultat d'exploitation / Revenus bruts de leasing	4.52%	3.81%	2.26%
Charges de personnel / Revenus bruts de leasing	2.31%	2.33%	2.93%
Revenus bruts de leasing / Capitaux propres avant affectation	365.03%	334.34%	328.24%
<u>Ratios de solvabilité</u>			
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	23.27%	26.53%	28.38%
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	18.88%	20.97%	22.11%
<u>Ratios de liquidité</u>			
Actifs courants / Passifs courants	20.62%	20.04%	21.60%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	5.38%	4.86%	3.86%

* Selon états financiers retraités

** Ce ratio prudentiel exige de chaque banque et établissement financier que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.14. Comportement boursier de l'action ATL

Pour le besoin de la comparabilité, les cours boursiers enregistrés en 2007 (jusqu'à la date du 29/06/2007) ont été ajustés sur la base d'un nominal de 1 dinar.

Durant l'année 2007, le cours du titre ATL a connu un bond passant de 2,400D (après ajustement) à 3,420D enregistrant ainsi une performance de 42,5% (sans tenir compte des dividendes distribués) contre une hausse de 33,16% en 2006.

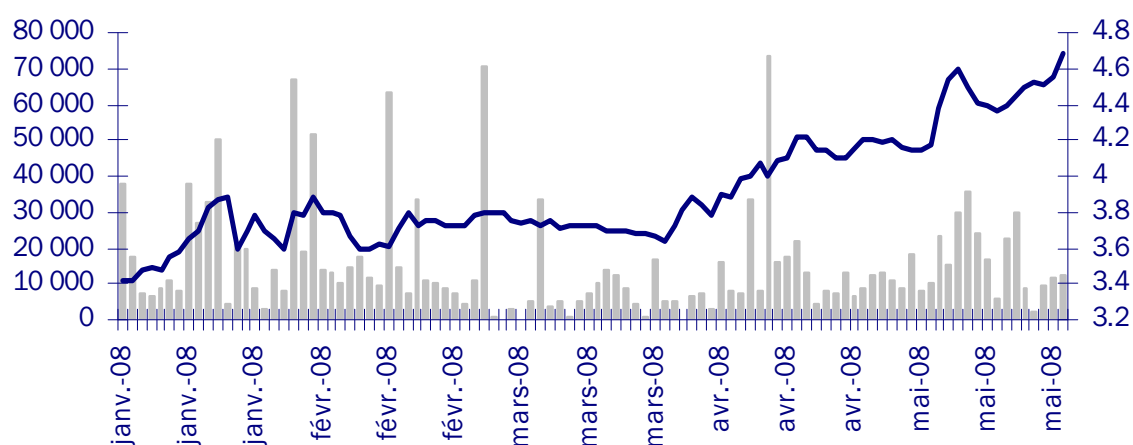
Les extrêmes des cours enregistrés en 2007 ont été de 2,398D (cours ajusté) pour le cours le plus bas et de 3,420D pour le cours le plus haut. Le nombre de titres qui ont fait l'objet d'échange durant l'année 2007 est de 3667605, soit un taux de rotation de l'année de 36,68% contre 28,98% en 2006.

	2 004	2 005	2 006	2007
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	1 000 000	10 000 000
Cours fin de période	19.800	19.000	24.000	3.420
Capitalisation boursière	19 800 000	19 000 000	24 000 000	34 200 000
Nombre de titres traités	183 789	120 122	289 756	3 681 799
Rendement de la période	57.78%	3.54%	33.16%	48.75%
Valeur comptable nette	23.318	23.063	24.050	2.590
Cours plus haut	20.520	21.400	24.000	3.420
Cours plus bas	13.000	18.160	18.000	2.398
Bénéfice par action	1.927	1.31	2.287	0.335
Dividende par action	1.500	1.300	1.500	0.150
Date de distribution	15/06/2005	02/06/2006	02/07/2007	02/06/2008
PER	10.27	14.5	10.49	19.36
Dividend Yield	7.58%	6.84%	6.25%	4.386%
Taux de rotation	18.38%	12.01%	28.98%	36.82%

Durant les cinq premiers mois de 2008, le cours du titre ATL a évolué positivement par rapport au marché, puisqu'il s'est apprécié de 42,69% depuis le début de l'année.

	31/05/2008
Cours fin de période	4.880
Capitalisation boursière	48 800 000
Cours plus haut (depuis le 01/01/2008)	4.880
Cours plus bas (depuis le 01/01/2008)	3.420
Nombre de titres échangés (depuis le 01/01/2008)	1 548 477
Capitaux échangés en mD (depuis le 01/01/2008)	6 057
Rendement de la période	42.69%

Evolution du cours de l'ATL depuis le début de l'année 2008



Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE DES COMPTES

5.1. Conseil d'Administration

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membre	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
Mr Slimene BETTAIEB	Président	Lui même	2006-2008	Tunis
Arab Tunisian Bank	Membre	Mr Jamel JENANA	2006-2008	Tunis
ENNAKL *	Membre	Mr Firas SAID	2006-2008	Tunis
Mr Fethi BLANCO	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
Banque Nationale Agricole	Membre	Mr Youssef IDANI	2006-2008	Tunis
Mr Kamel GUESMI	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
SEFINA SICAF	Membre	Mr Férid ABBES	2006-2008	Tunis
Mr Ridha ZERZRI	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
SPDIT-SICAF	Membre	Mr Mohamed Ali BAKIR	2006-2008	Tunis
Mr Chedly BEN AMMAR	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
Mr Mohamed Sadok DRISS	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
ATI SICAF	Membre	Mr Othman ZAHEG	2006-2008	Tunis

**L'AGO du 21/05/2008 a décidé la cooptation de la société ENNAKL en tant qu'administrateur en remplacement de Mr Chedly OUNIS pour le reste de son mandat*

L'AGO du 31/05/2007 a décidé de nommer Mr Moncef DAKHLI en qualité de conseiller, et ce, pour le restant du mandat des administrateurs, et ce en raison de sa grande expérience qui pourra soutenir les actions entreprises par l'ATL. Mr Moncef DAKHLI est actuellement président directeur général de la BNA.

L'AGO du 21/05/2008 a décidé de nommer Mr Chedly OUNIS en qualité de deuxième conseiller et ce pour le reste du mandat des administrateurs.

5.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Slimene BETTAIEB	Président Directeur Général	2006-2008	Tunis
Mr Zouheir TANBOURA	Directeur Général Adjoint	Depuis 2000	Tunis

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonction dans la société.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années

Membre	Fonction exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années
Mr Slimene BETTAIEB	Président directeur Général de BTL et Attijari Bank (ex banque du Sud)
Mr Ridha ZERZRI	Groupe ZERZRI, Administrateur à l'ATB
Mr Chedly BEN AMMAR	Dirigeant de la société CURAT, Administrateur à l'ATB
Mr Mohamed Sadok DRISS	Groupe Mohamed DRISS, Administrateur à la BH
Mr Zouheira TANBOURA	Néant
Mr Fethi BLANCO	Directeur à l'ATB
Mr Kamel GUESMI	Directeur des engagements à la BNA

5.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr Slimene BETTAIEB*	SARI, Union de Factoring, SICAR INVEST
Mr Ridha ZERZRI	ATB
Mr Chedly BEN AMMAR	ATB
Mr Mohamed Sadok DRISS	BH
Mr Zouheira TANBOURA	Néant
Mr Fethi BLANCO	Représentant de l'ATB dans le conseil d'administration d'UNIFACTOR
Mr Kamel GUESMI	Néant

*en tant que représentant permanent de l'ATL

5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Arab Tunisian Bank	Mr Jamel JENANA	Chargé de la direction générale du contrôle financier au sein de l'ATB
ENNAKL	Mr Firas SAID	Directeur
Banque Nationale Agricole	Mr Youssef IDANI	Directeur Central de l'Organisation et de l'Informatique
SEFINA SICAF	Mr Férid ABBES	Président Directeur Général
SPDIT-SICAF	Mr Mohamed Ali BAKIR	Président Directeur Général
ATI-SICAF	Mr Othman ZAHEG	Président Directeur Général

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2007

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2007 est constituée par :

- les jetons de présence (12 membres) : 150 000D ;
- la rémunération des administrateurs membres du comité exécutif de crédit (3 membres) : 18 750D ;
- la rémunération des administrateurs membres du comité permanent d'audit interne (3 membres) : 18 750D.

La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 280 592D bruts au titre de l'année 2007.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Deux voitures de fonction sont affectées aux membres des organes de direction représentant une valeur comptable nette de 48 176D au 31/12/2007.

5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

5.3. Contrôle

Nom	Adresse	Mandat
La Générale d'Expertise et de Management	11, Avenue Abderrahman Azzam Montplaisir	2006-2008
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Tél : 71 849 922 Fax : 71 847 460	
Deloitte : Ahmed Mansour et Associés	51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI	2006-2008
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Tél : 71 755 755 Fax : 71 766 692	

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Aucune opération n'a été conclue avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital qui ne présente pas le caractère d'opération courante conclue à des conditions normales, depuis le début du dernier exercice.

Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et Orientations

Pour la préparation des prévisions dans le cadre de l'actuel document de référence, nous avons maintenu les mêmes prévisions consignées dans le prospectus de l'emprunt obligataire « ATL 2008/1 » visé par le CMF sous le numéro 08-0605 en date du 18 avril 2008. Les modifications ont été limitées à l'actualisation des chiffres de l'exercice 2007 par les données comptables définitives et leur impact sur les données prévisionnelles.

6.1.1. Evolution récente

Les contrats approuvés au cours l'année 2007 se sont élevés à 139,8MD en hausse de 21,4% par rapport à l'année précédente.

Les mises en forces ont enregistré une hausse de 36,2% par rapport à l'année précédente (114,7MD contre 84,2 MD).

Les encours se sont élevés au 31 décembre 2007 à 169,5MD contre 139MD une année auparavant, soit, une évolution de 21,94%.

Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2007 (*)

(en mD)

	31/12/2006	31/12/2007	Variation
Approbations	115 222	139 796	21.33%
Mises en force	84 230	114 690	36.16%
Engagements courants (a) **	132 862	161 096	21.25%
Engagements classés (b) **	18 849	18 636	-1.13%
Total des engagements (c) = (a) + (b) **	151 711	179 732	18.47%
Trésorerie nette	2 034	3 212	57.76%
Ressources d'emprunts	114 036	148 435	30.17%
Capitaux propres***	21 763	22 550	3.62%
Revenus bruts de leasing	80 409	94 557	17.60%
Produits nets de leasing	8 919	10 637	19.26%
Total des charges d'exploitation (hors provisions)	3 568	4 098	14.85%

* Indicateurs d'activité actualisés conformément aux états financiers arrêtés au 31/12/2007

**Encours + impayés

*** Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

6.1.2. Orientations

L'ATL a adhéré à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque qui consiste à atteindre un taux de couverture des créances classées de 80% au terme de l'année 2008.

Pour la période allant de 2008 à 2013 et compte tenu de la reprise enregistrée en 2007, l'objectif retenu est de continuer la croissance à un rythme raisonnable de 5%, tout en assurant une meilleure qualité du portefeuille client conformément aux nouvelles directives des instances réglementaires.

6.2. Perspectives d'avenir

Les projections financières sur la période 2008-2013 et les hypothèses sous jacentes ont été approuvées par le conseil d'administration du 25/01/2008 et actualisées à la lumière des réalisations de 2007 et compte tenu de la décision de renforcement des fonds propres de la société.

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2008 – 2013 se présentent comme suit :

6.2.1. Hypothèses de prévisions retenues

Mises en force

- De 2008 à 2013, les mises en force évolueront de 5%.
- Le taux moyen de financement retenu est de 11.5% en 2008, puis enregistre une baisse annuelle de 0,25 points.

La répartition mensuelle des mises en force est faite sur la base des prévisions de réalisation de la direction commerciale pour l'année 2008, avec 10% d'avances et une durée moyenne de 45 mois.

(en MD)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Mises en force	114,7	120,0	126,0	132,0	138,0	145,0	152,0
Taux d'évolution	36%	5%	5%	5%	5%	5%	5%

Revenus bruts de leasing et Amortissements des immobilisations en leasing :

La conjugaison des hypothèses précitées permet de dégager les résultats suivants au titre de la période de projection 2008 - 2013 :

• Revenus bruts de leasing :

(en mD)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Loyers bruts	94 581	104 937	121 626	135 423	152 974	158 810	162 842
Régularisation 12/N-1	4 198	4 710	5 892	6 820	7 537	8 511	8 648
Régularisation 12/N(2/3)	4 710	5 892	6 820	7 537	8 511	8 648	8 922
Produits accessoires	472	496	520	546	574	602	633
Revenus bruts de leasing	94 557	104 251	121 218	135 252	152 573	159 276	163 201

• Amortissements des immobilisations en leasing :

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Amortissements	76 642	84 267	97 902	109 639	126 221	132 049	135 810
Régularisation 12/N-1	3 422	3 820	4 677	5 460	6 084	7 045	7 176
Régularisation 12/N(2/3)	3 820	4 677	5 460	6 084	7 045	7 176	7 430
Amortissements en leasing	76 244	83 411	97 119	109 015	125 260	131 918	135 557

Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation :

Les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation évolueront au taux moyen de 5%.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation	515	541	568	596	626	657	690

Variation des produits réservés :

La variation des agios réservés (marge sur les loyers impayés des clients classés) évoluera au taux de 10% l'an, à partir de 2009.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Variation des produits réservés	-219*	100	110	121	133	146	161

Refinancement et Charges financières :

Les besoins en refinancement de 2009 à 2013 sont répartis à raison de 60% pour les emprunts obligataires et 40% pour les crédits bancaires.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Emprunts obligataires (60%)	30 000	45 000	33 000	32 400	30 600	36 600	43 800
Crédits bancaires (40%)	27 000	9 000	22 000	21 600	20 400	24 400	29 200
Refinancement	57 000	54 000	55 000	54 000	51 000	61 000	73 000

Pour les besoins des simulations, le refinancement prévisionnel de 2009 à 2013 est considéré être réalisé sur 5 ans.

Pour 2008 le refinancement prévisionnel retenu tient compte d'une augmentation du capital de 5 MD, d'une émission d'un emprunt obligataire de 30 MD et d'un emprunt subordonné de 15 MD sur 10 ans, amortissable par cinquième à partir de la sixième année.

Les charges financières sont calculées sur la base de l'encours moyen de refinancement du début et de fin d'année au taux moyen de 7,125% pour 2008 et qui évolue à raison de 0.125 point par an.

Produits de placement :

Les produits de placement suivront une évolution annuelle de 5%.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Produits de placement	428	449	472	495	520	546	574

Charges du personnel :

Dans une optique de maintien de l'effectif actuel, l'évolution des charges du personnel sera induite par les augmentations conventionnelles triennales et les avancements et passage de grade, estimés à 5%.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Charges du personnel	2 182	2 291	2 406	2 526	2 652	2 785	2 924

Autres charges d'exploitation :

Une évolution annuelle de 5% de ces charges est retenue.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Autres charges d'exploitation	1 453	1 526	1 602	1 682	1 766	1 854	1 947

* Ce chiffre est composé de 126 257D relatif à la variation des agios réservés et de 92 769D relatif à la variation des intérêts de retard réservés.

Dotations aux amortissements :

Il s'agit des immobilisations propres et des résorptions des frais financiers. La dotation annuelle est calculée en fonction de la variation des éléments du bilan.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Dotations aux amortissements	463	544	581	591	575	582	589

Dotations aux provisions et résultat des créances radiées :

Durant les 3 dernières années, la société a fait un effort exceptionnel en matière de provisionnement pour atteindre une couverture minimale recommandée par la BCT de 80% en 2008.

Pour maintenir la qualité de son portefeuille l'ATL prévoit de conserver un ratio de couverture confortable tout en maîtrisant l'évolution des créances classées.

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Dotations aux provisions	2 199	2 207	2 964	2 550	1 668	1 687	1 994

	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Montant des créances classées	18 636	23 442	27 283	30 621	32 912	35 162	37 855
Ratio des créances classées	9.9%	10.5%	11.0%	11.5%	12.0%	12.5%	13.0%
Ratio de couverture des créances classées	80.9%	74.2%	75.0%	75.6%	75.8%	76.1%	76.4%

* En 2007, le montant des créances classées tient compte de la radiation d'une enveloppe de 1 732mD. Ainsi le montant des créances classées avant radiation est de 19 862mD soit un ratio des créances classées et un ratio de couverture avant radiation respectivement de 10.5% et 80,9%.

Impôt sur les sociétés :

L'impôt est décompté au taux effectif de 23% (minimum d'impôt de 20% majoré des régularisations des amortissements fiscaux) compte tenu de la réalisation du plafond des réinvestissements exonérés.

Distribution des dividendes :

Un dividende constant de 15% à été retenu.

Le dividende prévisionnel par action serait de :

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Dividendes	1 500	1 500	2 550	2 550	2 550	2 550	2 550
Dividende par action (en Dinars)	1.500	0.150	0.150	0.150	0.150	0.150	0.150

Hypothèses du Bilan :

1. Immobilisations incorporelles :

La VCN au 31/12/2007 et les investissements annuels (50mD en 2008 puis 10mD par an) sont amortis sur 3 ans.

2. Immobilisations corporelles propres :

L'investissement annuel est estimé à 482Md en 2008 puis 100mD par an.

La dotation annuelle aux amortissements est estimée à 7% de la valeur brute.

3. Immobilisations en leasing :

- La valeur brute des immobilisations en leasing correspond au solde de début d'année majoré des mises en forces de l'année et diminué des sorties au titre des valeurs résiduelles et des rachats et

cessions anticipés estimés respectivement à 15% de la valeur brute des immobilisations en leasing de début d'année majorée des mises en forces de l'année et 8MD.

- L'évolution des amortissements correspond à la dotation annuelle aux amortissements déduction faite des sorties au titre des valeurs résiduelles et des rachats et cessions anticipés estimés respectivement à 15% de la valeur brute de début d'année majoré des mises en forces de l'année et 2MD.
- Les provisions sont majorées de 40% de la dotation annuelle nette aux provisions sur créances clients. Le reliquat de la dotation aux provisions est présenté parmi les provisions et agios réservés en déduction du poste clients et comptes rattachés

4. Immobilisations financières :

L'évolution des immobilisations financières correspond aux prises de participations annuelles dans le cadre des réinvestissements exonérés, déduction faite des cessions des participations selon les échéanciers des portages.

5. Autres actifs non courants :

L'évolution des autres actifs non courants correspond aux nouvelles charges d'emprunts à répartir estimées à 180mD, déduction faite des résorptions annuelles des charges à répartir estimées à 140mD.

6. Clients et comptes rattachés :

Le poste clients et comptes rattachés est déterminé, compte tenu d'un objectif de taux de recouvrement annuel moyen, qui augmente graduellement pour tenir compte des soucis d'amélioration de la qualité du portefeuille client :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de recouvrement (objectif)	91.1%	88.1%	88.7%	89.1%	89.6%	90.1%	90.6%
Solde	11 627	16 600	18 490	19 749	21 003	20 954	20 405
Variation	-1 921	4 973	1 890	1 260	1 253	-48	-549
CA TTC	117 180	127 410	146 954	163 126	183 126	190 823	195 375
Encaissement Clients	119 101	122 437	145 065	161 866	181 826	190 872	195 924

Le chiffre d'affaires est composé des loyers TTC, des produits d'exploitation et des rachats et cessions.

L'évolution des provisions et agios réservés correspond à la variation annuelle des produits réservés et à 60% de la dotation annuelle nette aux provisions sur les créances classées.

7. Autres actifs courants :

Le montant des autres actifs courant est maintenu stable sur la période 2008-2013.

8. Placements et autres actifs financiers :

Ce poste est supposé rester stable à 3 md sur la période 2008-2013.

9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Une liquidité minimale stable de l'ordre de 2 MD est retenue, majorée du gap de trésorerie déterminé à partir du tableau des emplois et des ressources prévisionnels.

10. Réserves et résultats reportés :

Les bénéfices non distribués viennent en augmentation des réserves et des résultats reportés à raison de 50% pour chaque poste.

11. Emprunts et concours bancaires:

Les emprunts sont augmentés par les refinancements annuels et diminués par les reclassements des échéances à moins d'un an qui figurent dans le poste concours bancaires et autres passifs financiers.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

13. Autres passifs courants :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

6.2.2. Etats financiers prévisionnels

Bilans prévisionnels (en mD):

ACTIFS	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
ACTIFS NON COURANTS							
Immobilisations propres incorporelles	150	200	210	220	230	240	250
Amortissements	-122	-148	-177	-210	-220	-230	-240
Valeurs nettes	28	52	33	10	10	10	10
Immobilisations propres corporelles	5 394	5 876	5 976	6 076	6 176	6 276	6 376
Amortissements	-1 643	-2 020	-2 431	-2 850	-3 275	-3 707	-4 147
Valeurs nettes	3 751	3 856	3 544	3 226	2 901	2 568	2 229
Immobilisations en leasing	395 567	430 232	464 797	499 277	533 686	568 883	604 751
Amortissements	-219 502	-223 578	-235 262	-252 757	-280 426	-308 541	-333 965
Provision pour dépréciation immo leasing	-5 392	-6 275	-7 460	-8 481	-9 148	-9 823	-10 620
Valeurs nettes	170 672	200 379	222 074	238 040	244 112	250 520	260 165
Immobilisations financières	10 211	10 184	9 634	10 106	10 864	11 165	11 618
Provisions	-392	-392	-392	-392	-392	-392	-392
Valeurs nettes	9 819	9 793	9 242	9 714	10 472	10 773	11 226
Autres Actifs non courants	354	394	434	474	514	554	594
Total des actifs non courants	184 624	214 473	235 328	251 464	258 009	264 425	274 224
ACTIFS COURANTS							
Clients et comptes rattachés	11 627	16 600	18 490	19 749	21 003	20 954	20 405
Provisions et Agios réservés	-9 693	-11 117	-13 005	-14 656	-15 790	-16 949	-18 306
Valeurs nettes	1 934	5 483	5 485	5 093	5 212	4 006	2 099
Autres actifs courants	2 164	2 164	2 164	2 164	2 164	2 164	2 164
Provisions	-153	-153	-153	-153	-153	-153	-153
Valeurs nettes	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011
Autres actifs financiers	5 245	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Provisions	-94	-94	-94	-94	-94	-94	-94
Valeurs nettes	5 151	2 906	2 906	2 906	2 906	2 906	2 906
Liquidités et équivalents de liquidités	3 214	2 740	2 095	2 465	2 103	2 765	2 741
Total des actifs courants	12 310	13 140	12 497	12 475	12 233	11 688	9 757
TOTAL DES ACTIFS	196 935	227 613	247 824	263 939	270 242	276 112	283 982

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
CAPITAUX PROPRES							
Capital social	10 000	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000
Réserves	11 356	15 880	17 440	18 804	20 478	22 688	24 940
Résultats reportés	1 194	1 524	1 560	1 364	1 674	2 210	2 252
Total des capitaux propres avant résultat de la période	22 550	34 404	36 000	37 169	39 152	41 898	44 192
Résultat de l'exercice	3 354	3 096	3 719	4 533	5 296	4 844	4 271
Total des capitaux propres avant affectation	25 904	37 500	39 719	41 702	44 448	46 742	48 463
PASSIFS							
Passifs non courants							
Emprunts	111 053	128 054	142 147	147 613	140 043	132 989	141 146
autres passifs financiers	100	100	100	100	100	100	100
Provisions	170	170	170	170	170	170	170
Total des passifs non courants	111 323	128 324	142 416	147 883	140 313	133 259	141 415
Passifs courants							
Fournisseurs et comptes rattachés	10 369	10 887	11 431	12 003	12 603	13 233	13 895
Autres passifs courants	8 480	8 904	9 350	9 817	10 308	10 823	11 365
Concours bancaires et autres passifs financiers	40 859	41 999	44 908	52 533	62 570	72 054	68 843
Total des passifs courants	59 708	61 790	65 689	74 354	85 481	96 111	94 103
TOTAL DES PASSIFS	171 031	190 114	208 105	222 237	225 794	229 370	235 518
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	196 935	227 614	247 824	263 939	270 242	276 112	283 982

Etats de résultats prévisionnels (en mD):

Désignation	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Produits d'exploitation							
Revenus bruts de leasing	94 557	104 251	121 218	135 252	152 573	159 276	163 201
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation	515	541	568	596	626	657	690
Variation des produits réservés	126	-100	-110	-121	-133	-146	-161
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing	-76 244	-83 411	-97 119	-109 015	-125 260	-131 918	-135 557
Variation des intérêts de retard réservés	93	0	0	0	0	0	0
Total des produits d'exploitation	19 048	21 281	24 557	26 713	27 806	27 869	28 174
Charges financières nettes	-8 839	-11 143	-12 647	-13 971	-14 787	-15 215	-15 746
Produits de placements	428	449	472	495	520	546	574
Produits nets	10 637	10 587	12 382	13 237	13 539	13 199	13 001
Charges d'exploitation							
Charges du personnel	-2 182	-2 291	-2 406	-2 526	-2 652	-2 785	-2 924
Autres charges d'exploitation	-1 453	-1 526	-1 602	-1 682	-1 766	-1 854	-1 947
Dotations aux amortissements	-463	-544	-581	-591	-575	-582	-589
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-2 199	-2 207	-2 964	-2 550	-1 668	-1 687	-1 994
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-65	0	0	0	0	0	0
Total des charges d'exploitation	-6 363	-6 567	-7 552	-7 349	-6 662	-6 908	-7 454
Résultat d'exploitation	4 274	4 020	4 830	5 888	6 878	6 291	5 547
Autres gains ordinaires	215						
Autres pertes ordinaires	-183						
Résultat des activités ordinaires avant impôt	4 305	4 020	4 830	5 888	6 878	6 291	5 547
Reprise des provisions pour impôts différés Impôts sur les bénéfices	-952	-925	-1 111	-1 354	-1 582	-1 447	-1 276
Résultat des activités ordinaires après impôt	3 354	3 096	3 719	4 533	5 296	4 844	4 271
Eléments extraordinaires							
Résultat net de l'exercice	3 354	3 096	3 719	4 533	5 296	4 844	4 271

Etats de flux prévisionnels (en mD):

Désignation	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Encaissements clients	115 983	122 437	145 065	161 866	181 826	190 872	195 924
Décaissements leasing	-127 764	-137 482	-144 356	-151 228	-158 100	-166 120	-174 138
Encaissements autres que leasing	307	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Décaissements autres que leasing	-2 655	-31 102	-31 157	-31 215	-31 275	-31 339	-31 406
Décaissement personnel	-1 055	-1 146	-1 203	-1 263	-1 326	-1 392	-1 462
Intérêts payés	-7 078	-8 914	-10 118	-11 177	-11 830	-12 172	-12 597
Intérêts perçus	187	449	472	495	520	546	574
Impôts et taxes payés à l'Etat	-5 455	-2 917	-5 111	-6 889	-9 045	-9 022	-8 571
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-27 529	-28 674	-16 408	-9 410	770	1 372	-1 676
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	-456	-532	-110	-110	-110	-110	-110
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres	39	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 545	-2 130	-1 903	-2 250	-2 703	-3 128	-2 876
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières	287	1 977	2 273	1 598	1 765	2 647	2 243
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 675	-685	260	-762	-1 048	-590	-743
Encaissements Dividendes et autres distributions	180						
Décaissements Dividendes et autres distributions	-1 644	-1 500	-1 500	-2 550	-2 550	-2 550	-2 550
augmentation du capital et prime d'émission	0	10 000	0	0	0	0	0
Encaissements provenant des emprunts	156 861	59 000	59 000	58 000	55 000	65 000	77 000
Remboursement des emprunts (LT et CT)	-125 015	-38 614	-41 999	-44 908	-52 533	-62 570	-72 054
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	30 382	28 886	15 501	10 542	-83	-120	2 396
Variation de trésorerie	1 178	-474	-646	370	-362	662	-24
Trésorerie début d'exercice	2 034	3 212	2 740	2 095	2 465	2 103	2 765
Trésorerie fin d'exercice	3 212	2 740	2 095	2 465	2 103	2 765	2 741

6.2.3. Structure financière

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Fonds de roulement	-47 398	-48 649	-53 192	-61 879	-73 248	-84 424	-84 346
Besoin en fonds de roulement	-50 610	-51 389	-55 287	-64 344	-75 351	-87 189	-87 087
Trésorerie nette	3 212	2 740	2 095	2 465	2 103	2 765	2 741

6.2.4. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

(en mD)	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Résultat net	3 354	3 096	3 719	4 533	5 296	4 844	4 271
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	76 244	83 411	97 119	109 015	125 260	131 918	135 557
Amortissements des immobilisations propres	463	544	581	591	575	582	589
Provisions	2 265	2 207	2 964	2 550	1 668	1 687	1 994
Cash Flow prévisionnel	82 325	89 257	104 382	116 689	132 799	139 031	142 411

6.2.5. Ratios prévisionnels

	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Capitaux propres avant résultat / Total Passifs	13.2%	18.1%	17.3%	16.7%	17.3%	18.3%	18.8%
Capitaux propres avant résultat / Total Emprunts	20.3%	26.9%	25.3%	25.2%	28.0%	31.5%	31.3%
Capitaux propres avant résultat / Total Bilan	11.5%	15.1%	14.5%	14.1%	14.5%	15.2%	15.6%
Résultat net / Revenus bruts de leasing	3.5%	3.0%	3.1%	3.4%	3.5%	3.0%	2.6%
Total Passifs / Total Bilan	86.8%	83.5%	84.0%	84.2%	83.6%	83.1%	82.9%
Couverture clients (Provisions et Agios réservés / Clients bruts)	129.7%	104.8%	110.7%	117.2%	118.7%	127.8%	141.8%

	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Montant des créances classées	18 636	23 442	27 283	30 621	32 912	35 162	37 855
Ratio des créances classées	9.9%	10.5%	11.0%	11.5%	12.0%	12.5%	13.0%
Ratio de couverture des créances classées	80.9%	74.2%	75.0%	75.6%	75.8%	76.1%	76.4%

6.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par ATL

			2008	2009	2010	2011	2012	2013
ATL 2002/2	Annuités		2 148 000					
Taux d'intérêt:	7.40%	Intérêts	148 000					
Echéance:	15/04/2008	Capital	2 000 000					
ATL 2003/1	Annuités		4 581 320	4 290 660				
Taux d'intérêt:	TMM* +1.5%	Intérêts	107 720	53 860				
Echéance:	15/03/2009	Capital	800 000	800 000				
Taux d'intérêt:	7.40%	Intérêts	473 600	236 800				
Echéance:	15/03/2009	Capital	3 200 000	3 200 000				
ATL 2004/1	Annuités		3 433 344	3 216 672				
Taux d'intérêt:	TMM* +1.5%	Intérêts	21 544	10 772				
Echéance:	16/08/2009	Capital	160 000	160 000				
Taux d'intérêt:	7.25%	Intérêts	411 800	205 900				
Echéance:	16/08/2009	Capital	2 840 000	2 840 000				
ATL 2004/2	Annuités		3 623 790	3 415 860	3 207 930			
Taux d'intérêt:	TMM* +1.25%	Intérêts	77 790	51 860	25 930			
Echéance:	31/03/2010	Capital	400 000	400 000	400 000			
Taux d'intérêt:	7%	Intérêts	546 000	364 000	182 000			
Echéance:	31/03/2010	Capital	2 600 000	2 600 000	2 600 000			
ATL 2006/1	Annuités		1 950 000	7 950 000	7 560 000	7 170 000	6 780 000	6 390 000
Taux d'intérêt:	6.50%	Intérêts	1 950 000	1 950 000	1 560 000	1 170 000	780 000	390 000
Echéance:	15/06/2013	Capital		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
ATL 2007/1	Annuités		7 912 481	7 529 985	7 147 489	6 764 993	6 382 496	
Taux d'intérêt:	TMM*+0.75%	Intérêts	433 731	346 985	260 239	173 493	86 746	
Echéance:	31/08/2012	Capital	1 450 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000	
Taux d'intérêt:	6.50%	Intérêts	1 478 750	1 183 000	887 250	591 500	295 750	
Echéance:	31/08/2012	Capital	4 550 000	4 550 000	4 550 000	4 550 000	4 550 000	
ATL 2008/1	Annuités		0	7 929 300	7 543 440	7 157 580	6 771 720	6 385 860
Taux d'intérêt:	TMM*+0.75%	Intérêts		239 300	191 440	143 580	95 720	47 860
Echéance:	30/05/2013	Capital		800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
Taux d'intérêt:	6.50%	Intérêts		1 690 000	1 352 000	1 014 000	676 000	338 000
Echéance:	30/05/2013	Capital		5 200 000	5 200 000	5 200 000	5 200 000	5 200 000
Total des remboursements			23 648 935	34 332 477	25 458 859	21 092 573	19 934 216	12 775 860
Total remboursement principal			18 000 000	28 000 000	21 000 000	18 000 000	18 000 000	12 000 000

* TMM= 5,2325% à titre indicatif (Moyenne des 12 derniers mois : de Juin 2007 à Mai 2008)

6.4. Avis du Commissaire aux Comptes sur la situation prévisionnelle

Deloitte.

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tel: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
www.deloitte.com

GEN GENERALE D'EXPERTISE
& DE MANAGEMENT

Générale d'Expertise et de Management
11, Av Abderrahmane Azzam
Montplaisir
1002 Tunis
Tunisia

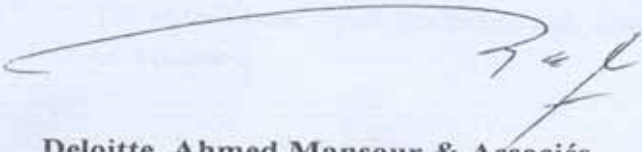
Tél : +216 71 849 922
Fax : +216 71 847 460
www.gem.com.tn

Tunis, le 18 Juin 2008

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des informations financières prévisionnelles de l'ARAB TUNISIAN LEASE pour la période allant de 2008 à 2013, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

1. Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles de la société pour la période allant de 2008 à 2013 et ce, dans le cadre du document de référence « ATL 2008 ». Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.
2. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société.
3. Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien, ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables généralement acceptées.
4. nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.



Deloitte. Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Audit.Tax.Consulting.Corporate Finance.



Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

Member of
UHY International

Auditing & Business Consulting

